



Le

Une fenêtre ouverte sur le monde
Courrier

Novembre 1973 (XXVI^e année) - 1,70 franc français

AFRIQUE "PORTUGAISE"

la lutte
pour
l'indépendance





Photo © Vautier-Decool, Paris

TRÉSORS DE L'ART MONDIAL

82

PÉROU

Visage de l'ancien Pérou

Cette statuette de bois (90 cm) conservée au Musée national d'anthropologie et d'ethnologie de Lima (Pérou) est l'œuvre d'un peuple disparu du Pérou : les Chimú. Leur empire s'étendit du 13^e au 15^e siècle sur la côte nord du Pérou, autour de leur capitale Chanchán, un des plus grands centres culturels et commerciaux de la côte septentrionale avec ses 18 km². En dépit des efforts incessants déployés par les autorités péruviennes, Chanchán est tout entière un grand monument en péril, ayant subi les déprédations des voleurs et des pilleurs qui mettent en danger ce site archéologique, l'un des plus intéressants de la période préincalque.

NOVEMBRE 1973
26^e ANNÉE

PUBLIÉ EN 15 LANGUES

Français	Arabe	Hébreu
Anglais	Japonais	Persan
Espagnol	Italien	Néerlandais
Russe	Hindi	Portugais
Allemand	Tamoul	Turc

Mensuel publié par l'UNESCO
Organisation des Nations Unies
pour l'Éducation,
la Science et la Culture

Ventes et distributions :
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris

Belgique : Jean de Lannoy,
112, rue du Trône, Bruxelles 5

**ABONNEMENT ANNUEL : 17 francs fran-
çais.** Envoyer les souscriptions par mandat
C.C.P. Paris 12598-48, Librairie Unesco,
place de Fontenoy, 75700 Paris.

★

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduits du Courrier de l'Unesco », en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédaction ne sont renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant dans le Courrier de l'Unesco expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celles de l'Unesco ou de la Rédaction.

★

Bureau de la Rédaction :
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris, France

Directeur-Rédacteur en chef :
Sandy Koffler

Rédacteur en chef adjoint :
René Caloz

Adjoint au Rédacteur en chef :
Olga Rödel

Secrétaires généraux de la rédaction :
Édition française : Jane Albert Hesse (Paris)
Édition anglaise : Ronald Fenton (Paris)
Édition espagnole : Francisco Fernández-Santos (Paris)
Édition russe : Georgi Stetsenko (Paris)
Édition allemande : Werner Merkli (Berne)
Édition arabe : Abdel Moneim El Sawi (Le Caire)
Édition japonaise : Kazuo Akao (Tokyo)
Édition italienne : Maria Remiddi (Rome)
Édition hindie : Ramesh Bakshi (Delhi)
Édition tamoule : N.D. Sundaravadivelu (Madras)
Édition hébraïque : Alexander Peli (Jérusalem)
Édition persane : Fereydoun Ardalan (Téhéran)
Édition néerlandaise : Paul Morren (Anvers)
Édition portugaise : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)
Édition turque : Mefra Telci (Istanbul)

Rédacteurs :
Édition française : Philippe Ouannès
Édition anglaise : Howard Brabyn
Édition espagnole : Jorge Enrique Adoum

Illustration : Anne-Marie Maillard

Documentation : Christiane Boucher

Maquettes : Robert Jacquemin

Toute la correspondance concernant la Rédaction doit être adressée au Rédacteur en Chef.

Pages

4	LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE EN AFRIQUE « PORTUGAISE » <i>par Basil Davidson</i>
9	LES NATIONS UNIES FACE AU DERNIER EMPIRE COLONIAL
12	LA CULTURE ET LE COMBAT POUR L'INDÉPENDANCE <i>par Amilcar Cabral</i>
17	LE DÉFI CRÉATEUR DES MAKONDÉS
20	CE QUE NOUS AVONS VU DANS LA GUINÉE LIBÉRÉE <i>par Horacio Sevilla Borja</i>
23	L'AIDE DE L'UNESCO AUX MOUVEMENTS DE LIBÉRATION AFRICAINS <i>par Ginette Fontaine-Eboué</i>
25	ÉDUCATION ET DISCRIMINATION DANS LES TERRITOIRES PORTUGAIS D'AFRIQUE <i>par Eduardo de Sousa Ferreira</i>
28	COLONIALISME ET DÉCOLONISATION <i>par Mohammad Hakim Aryubi</i>
33	LATITUDES ET LONGITUDES
34	NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT
2	TRÉSORS DE L'ART MONDIAL Visage de l'ancien Pérou



Photo © CSLCP, Paris

LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE EN AFRIQUE " PORTUGAISE "

Dans le cadre du 25^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée par les Nations Unies le 10 décembre 1948, le « Courrier de l'Unesco » a déjà consacré au cours de l'année 1973 deux numéros à la défense des Droits de l'homme : « Menaces sur la vie privée » (juillet 1973) et « 40 millions d'enfants-ouvriers dans le monde » (octobre 1973). Ce numéro examine la lutte des Africains pour leur indépendance dans les territoires sous administration portugaise, peuples auxquels les Nations Unies et l'Unesco apportent leur aide dans les zones libérées. Sur notre photo, un militant africain de l'Angola.

NOUVEAUX PRIX DU COURRIER DE L'UNESCO

L'augmentation constante des coûts de production et de distribution nous obligent, à notre grand regret, d'augmenter le prix de vente du COURRIER DE L'UNESCO. Nous ne doutons pas que nos lecteurs comprendront la nécessité de cette mesure et qu'ils resteront fidèles en se réabonnant et en abonnant leurs amis. La rédaction, pour sa part, ne négligera aucun effort pour continuer à maintenir le COURRIER DE L'UNESCO à son plus haut niveau de qualité.

Dès le numéro de janvier 1974
Prix de l'abonnement annuel : 24 F français
Prix du numéro : 2,40 F français

Nos agents de vente dans les différents pays (voir liste page 35) indiqueront à nos abonnés les nouveaux tarifs dans les monnaies correspondantes.

LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE EN AFRIQUE "PORTUGAISE"

Angola, Mozambique, Guinée (Bissau)
15 millions d'Africains
à la recherche d'une vie nouvelle

par **Basil Davidson**

ON présente parfois les problèmes de l'Afrique d'aujourd'hui comme transitoires, relevant d'une persistance de modes de vie ou de style de pensée plus ou moins archaïques. Cette notion de transition est, certes, commode, au moins tant que l'on ne perd pas de vue que les mœurs africaines et les concepts africains procédaient de civilisations véritables, et non pas d'on ne sait quelle barbarie irrémédiable.

Mais peut-être peut-on cerner plus exactement les problèmes de l'Afrique actuelle, en particulier dans les vastes régions qui sont encore sous domination étrangère à forme colonialiste ou raciste ? Pour ma part, je tends à penser que ces problèmes tiennent, en fait, au renouveau d'une évolution proprement africaine du développement culturel et social qui était déjà apparu avant que ne s'instaure la domination étrangère, mais qui s'arrêta soudain

BASIL DAVIDSON, écrivain et historien anglais, fait autorité en matière d'histoire et de problèmes africains. Il a étudié l'histoire et l'état actuel des mouvements de libération dans les colonies portugaises d'Afrique et s'est rendu plusieurs fois dans les zones libérées de ces territoires : en Guinée (Bissau) en 1967 et 1972, au Mozambique en 1968 et en Angola en 1970. Depuis 1950, il a publié 17 ouvrages sur l'Afrique. Signalons, en traduction française, « Révolution en Afrique », préfacé par Amílcar Cabral (Ed. du Seuil, Paris 1969), et « L'Angola au cœur des tempêtes » (Ed. Maspéro, Paris 1972).

et se flétrit sous l'effet de cette domination étrangère et qui, jusqu'ici, ne put reprendre.

En somme, il s'agit essentiellement de problèmes inhérents à une démocratisation authentique et réelle, dans le cadre d'institutions qui se modernisent. Dans cette perspective, les problèmes qu'affrontent les habitants des colonies portugaises — au total quinze millions d'Africains et un demi-million de Portugais et d'exploitants ou d'employés européens — se dessinent dans toute leur rigueur.

La situation de ces Africains est singulière, quoique comparable, à bien des égards, à celle de leurs voisins de Rhodésie et d'Afrique du Sud. Pour rendre compte de cette singularité, en vain invoquerait-on l'ancienneté de l'occupation portugaise en Afrique, car l'histoire du colonialisme, dans ses grandes lignes, est partout la même. Il est vrai que des armées portugaises se sont avérées capables, dès le 16^e siècle, de conquérir et de coloniser un petit nombre de terres de la région côtière de l'Angola et du Mozambique, tandis que d'autres réussirent à pénétrer dans la vallée du Zambèze, jusqu'à Sena et Tete, où ils fondèrent des établissements avant le début du 17^e siècle.

Mais l'occupation coloniale des vastes régions de l'Angola et du Mozambique, comme celle des territoires plus

modestes de Guinée occidentale, ne commença pas réellement avant la dernière décennie du 19^e et ne fut achevée qu'entre 1920 et 1930. En fait, ce qui distingue la colonisation portugaise, c'est le caractère du système de domination, les mœurs mêmes du conquérant, en premier lieu le refus de toute concession aux Africains en quête de l'égalité des droits et de la souveraineté indigène.

Les mobiles des hommes qui gouvernent le Portugal sont divers et mériteraient un examen attentif. Mais, quoi qu'on puisse en dire, leur rigidité,



leur intransigeance (j'évite à dessein d'autres termes plus rudes, qui ne seraient pas déplacés et qu'on ne se prive pas bien souvent de leur appliquer) ont eu pour effet de compliquer considérablement les problèmes de modernisation des structures sociales.

En raison de cette attitude, l'entrée dans le monde moderne des Africains soumis à leur gouvernement s'est avérée impossible tant qu'ils conserveraient le pouvoir.

Ces Africains peuvent bien acquérir, à l'intérieur du système établi, les éléments d'une éducation moderne —

encore que le fait soit rare — mais il ne s'agit jamais que d'une éducation subordonnée aux fins du nationalisme portugais. Ils peuvent bien exercer des activités économiques qui leur permettent de s'insérer dans un cadre de vie moderne, mais c'est encore à la condition de rester de simples exécutants au service d'un système conçu pour le seul profit du Portugal.

L'actuel Premier ministre du Portugal, le professeur Marcello Caetano, s'est d'ailleurs clairement expliqué sur ce point ; en 1970, dans un important

document doctrinal, jamais modifié depuis, il écrivait : « Les indigènes de l'Afrique doivent être dirigés et encadrés par les Européens, mais ils sont indispensables à titre d'auxiliaires. Il faut considérer les Noirs comme des éléments productifs, dont l'organisation présente ou à venir s'opère au sein d'une économie dirigée par les Blancs. » (1).

Les voies pacifiques du changement

(1) M. Caetano : *Os Nativos na Economia Africana*, Coïmbre 1954, p. 16, trad. anglaise de B. Davidson.

LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE (Suite)

Ils ne veulent plus laisser à d'autres le soin de leurs affaires

se trouvant barrées, les « indigènes de l'Afrique » ont choisi, comme on le sait, la résistance armée, plutôt que de continuer à souffrir le joug de la domination étrangère, tout comme l'avaient fait des peuples d'autres continents dans des conditions analogues.

On a beaucoup écrit sur cette résistance armée, mais elle ne constitue pas le chapitre le plus important et le plus intéressant de l'histoire ; ce qui compte davantage c'est la manière dont les mouvements de résistance ont su agir dans les territoires, petits ou grands, qu'ils avaient arraché à la domination portugaise.

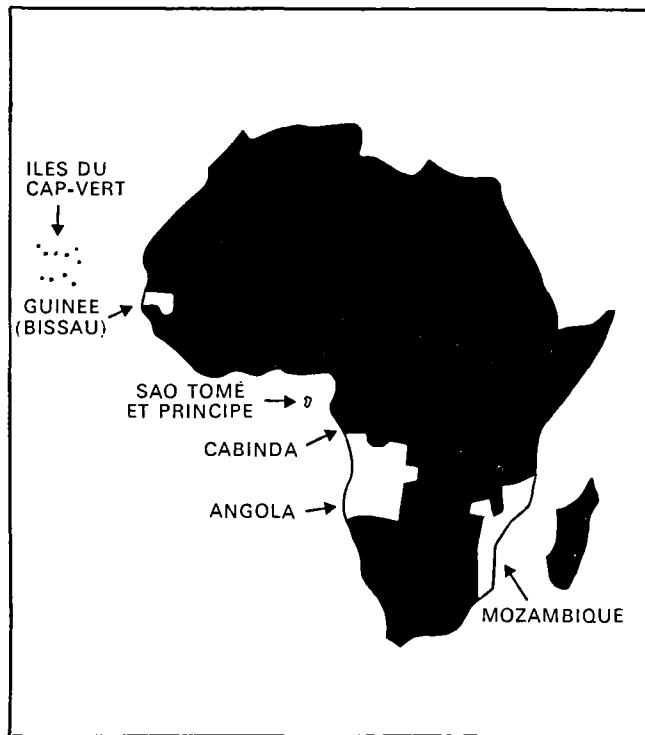
Là, ils ont pu enfin commencer à prendre en mains leurs propres affaires et, ce faisant, ils ont forgé de nouvelles institutions, mis en place des structures sociales susceptibles de correspondre aux exigences du progrès social et culturel. En un mot, ils se sont attaqués aux tâches de démocratisation dans un contexte moderne. Cessant d'être des « auxiliaires » du système colonial, les Africains des régions libérées peuvent avancer sur leur propre voie et affronter leurs propres problèmes.

Que découvre-t-on dans ces territoires libérés ? Nombreux sont ceux qui ont été chercher sur place la réponse ; ils venaient de divers pays, ils n'avaient pas les mêmes convictions politiques ; or, presque toutes les analyses, en dépit de l'enthousiasme ou du scepticisme, de la passion ou de la neutralité ou même de l'hostilité dont témoignent leurs auteurs, s'accordent sur l'essentiel (1).

6

(1) Après une première visite dans l'Angola colonial, l'auteur s'est rendu quatre fois dans les territoires libérés : ceux du PAIGC en Guinée, en 1967, ceux du FRELIMO au Mozambique en 1968, ceux du MPLA en Angola en 1970, et à nouveau en Guinée en 1972.

Carte Courrier de l'Unesco
Photo © Basil Davidson, Londres



Sur cette carte figurent en blanc les territoires de l'Afrique sous domination portugaise. En Guinée (Bissau), le 24 septembre 1973, la première Assemblée nationale a proclamé la « République de Guinée (Bissau) » (voir aussi photo page 22). Pour constituer cette première Assemblée nationale, le Conseil suprême du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée (Bissau) et du Cap Vert (PAIGC) avait organisé des élections générales dans les territoires libérés. Des réunions d'information et d'éducation politique (photo de droite) précédèrent le vote, en fin de 1972, de plus de 80 000 électeurs.

Ils découvrent des hommes depuis longtemps opprimés, qui ont entrepris un immense effort pour vivre dans le présent, pour rompre tout à la fois avec les usages hérités d'un plus ou moins lointain passé et ceux du régime colonial. Ces hommes, de toute évidence, considéraient qu'ils n'avaient rien à gagner en luttant pour une simple réforme des structures établies ; de fait, comme ils le disent souvent, de telles réformes ne sauraient leur apporter la liberté.

L'action dans laquelle ils se sont engagés est de plus haute portée et plus efficace. Sans doute se définit-elle dans la pratique, dans la détermination de leurs objectifs. Mais leurs principaux porte-parole l'ont aussi nommée en des termes chargés d'une longue méditation. Ils ont en effet la chance d'avoir trouvé des interprètes et des dirigeants de grand talent.

Qu'on pense à Amílcar Cabral, à présent disparu ; le fondateur et dirigeant du Parti Africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert a laissé des écrits qui jouissent aujourd'hui d'une grande notoriété pour avoir offert une contribution essentielle à la théorie du changement social dans les pays qualifiés de « sous-développés ».

Les mouvements de libération, enseignait-il, impliquent « une marche forcée sur la route du progrès culturel » ; convaincu qu'il était que les contraintes de la résistance armée avaient eu pour principal effet sur son sol de susciter de nouveaux modes de compréhension, de nouvelles idées, de nouveaux comportements individuels et collectifs et, simultanément, une nouvelle conception de la liberté à l'échelle nationale.

Leur succès tient en ceci qu'ils ne sont rien d'autres que des mouvements de participation volontaire. Ce

sont des « écoles de progrès » plus encore que des groupes de combat ou des organes d'auto-défense.

Considérons encore les propos du leader d'Angola, le Dr Agostinho Neto, quand il caractérise l'action en cours dans les territoires libérés. Ce qu'on essaye d'accomplir, disait-il en 1970, c'est « une double révolution qui apporte à nos peuples la liberté et leur ouvre un accès à la vie moderne. Elle s'opère à la fois contre les structures traditionnelles qui sont depuis longtemps devenues inadéquates et contre le régime colonial ».

En d'autres termes, l'objectif est non seulement d'évincer les Portugais, qui prétendent à imposer leur autorité, mais de bâtir une société nouvelle ; il s'agit de créer et de développer des institutions qui permettent aux hommes de se gouverner eux-mêmes, des institutions démocratiques et modernes, dont la vertu sera de les détacher de l'héritage de la colonisation, comme de celui de la vieille Afrique, divisée, déchirée entre les rivalités ethniques.

Jugera-t-on téméraire et insolite de prêter une telle aspiration à des peuples si cruellement frappés par la répression militaire et accablés sous le poids de tous les maux qui l'accompagnent ? Mais le fait est que tous les témoins font la même observation ; ce n'est rien de moins qu'une telle leçon qu'ils tirent de leur voyage.

Vue de près, qu'est-elle donc la « marche forcée sur la route du progrès culturel ? » Bien évidemment, le tableau change en fonction du lieu et du moment, car l'aventure se poursuit au cœur des guerres, sous les coups répétés d'une répression sauvage. Quelques territoires se trouvent depuis longtemps à l'abri des incursions ennemies, et l'on découvre là que la



construction de la nouvelle société est déjà fort avancée ; mais d'autres ne sont libérés que depuis peu et certains restent soumis à de fréquentes incursions militaires ou à des raids de bombardement.

La tâche révolutionnaire dans ces conditions se voit souvent interrompue, parfois à ses débuts. Toutefois, si sensibles et nombreux soient les contrastes, il est frappant de trouver partout la même orientation et le même état d'esprit.

Deux exemples, empruntés à ma propre expérience, le confirment. Alors que je parcourais les territoires de l'Angola oriental sous le contrôle du mouvement populaire de libération de l'Angola, en 1970, mon voyage coïncida avec un des coups de main périodiques de l'armée portugaise. Les unités de combat du MPLA se replièrent, et à sa suite la population locale qui voyait en celles-ci une protection. Dans les bois, les villages furent momentanément abandonnés ; les services sociaux, tels que les écoles et les centres médicaux, cessèrent de fonctionner.

Des semaines s'écoulèrent avant qu'une vie normale ne reprenne ; ce fut une dure période, qui révéla toutes les souffrances imposées par les guerres coloniales. Toutefois, le mouvement national demeura actif, tant à travers ses organisations combattantes qu'à travers ses comités de village ou ses groupes organisés de travailleurs, spécialisés dans telle ou telle tâche d'action sociale ou culturelle, de sorte que l'on put renouer avec l'ouvrage commencé, sitôt le péril écarté.

Dans les territoires depuis longtemps à l'abri du danger, le tableau est différent. L'hiver dernier, j'ai passé quelque temps dans le Como, en Gui-

née méridionale. Les Portugais en avaient été chassés en 1965 et n'avaient pu y revenir ensuite. Pendant sept années donc, la population avait eu la liberté de travailler à la conquête de la nouvelle société.

Un long chemin avait été parcouru. Bien implantés, les comités de village, tous élus démocratiquement, avaient exercé leurs autorités (en connexion avec les membres de leur mouvement national, le PAIGC, travaillant à plein temps) dans tous les domaines de la vie publique, qu'il s'agisse de l'éducation, de l'hygiène, de la justice ou de la politique.

Dans cette région, un nouvel Etat avait commencé d'exister, avant même que ne fut officiellement proclamée l'indépendance de la Guinée, une nouvelle société avait pris forme — et cela dans une atmosphère de calme et de confiance qui ne cessait de faire impression.

Les statistiques peuvent donner quelque idée de cette expérience. En 1970, le PAIGC avait créé assez d'écoles et formé assez de maîtres pour pouvoir offrir les éléments d'une éducation moderne à quelque 8 500 garçons et filles ; huit hôpitaux avaient été installés et cent quatorze postes sanitaires dans les territoires libérés. En outre, on avait organisé des élections générales, au scrutin direct et secret, pour mettre sur pied une assemblée nationale, souveraine.

Des statistiques analogues, en provenance des territoires libérés de l'Angola et du Mozambique complètent utilement ce tableau. Et il est évident qu'on pourrait faire bien davantage encore, si l'on disposait de moyens adéquats — et d'un personnel dûment formé et surtout de plus grandes ressources matérielles.

Et pourtant, les statistiques ne disent pas tout ; elles sont même loin de tout dire. Il faut parcourir plaines et grandes forêts, bois et marais pour sentir ce qu'il en est du changement, réellement, dans la vie des hommes.

Qu'on se rende dans les vastes territoires libérés ou dans les petits secteurs gravement exposés aux incursions de l'ennemi ou aux bombardements répétés, on se trouve en présence de populations « arriérées », désormais déterminées à se libérer du poids du passé et à affronter le monde tel qu'il est. Ces hommes s'attellent à la tâche, en rejetant les préjugés de la tradition et un héritage de soumission, en rompant avec le racisme et le tribalisme, sans céder aux vieilles tentations du désespoir ou du découragement.

Aucun observateur ne retire une impression d'utopie de son séjour dans ces régions. Loin de là. Dure est la vie quotidienne ; le labeur, la faim, la peur de la mort violente sont le lot commun ; personne, en outre, ne possède la clé de l'œuvre qui s'accomplit ; beaucoup de confusion subsiste, et, sans nul doute, pour longtemps encore ; les timides abandonnent, les faibles trahissent ; bref, l'humaine condition se reconnaît ici comme ailleurs.

Mais la lucidité et le courage, la ténacité et l'espoir sont aussi présents ; et l'on est enclin à penser que ce sont ces qualités-là qui prédominent, puisque le progrès ne se ralentit pas, que les mouvements travaillant à la renaissance de l'Afrique s'étendent. Sinon, comment ces mouvements auraient-ils remporté de si remarquables succès ? Dans leur réussite, ils comptent sur la compréhension des autres peuples du monde, et aussi sur leur aide et leur amitié. ■

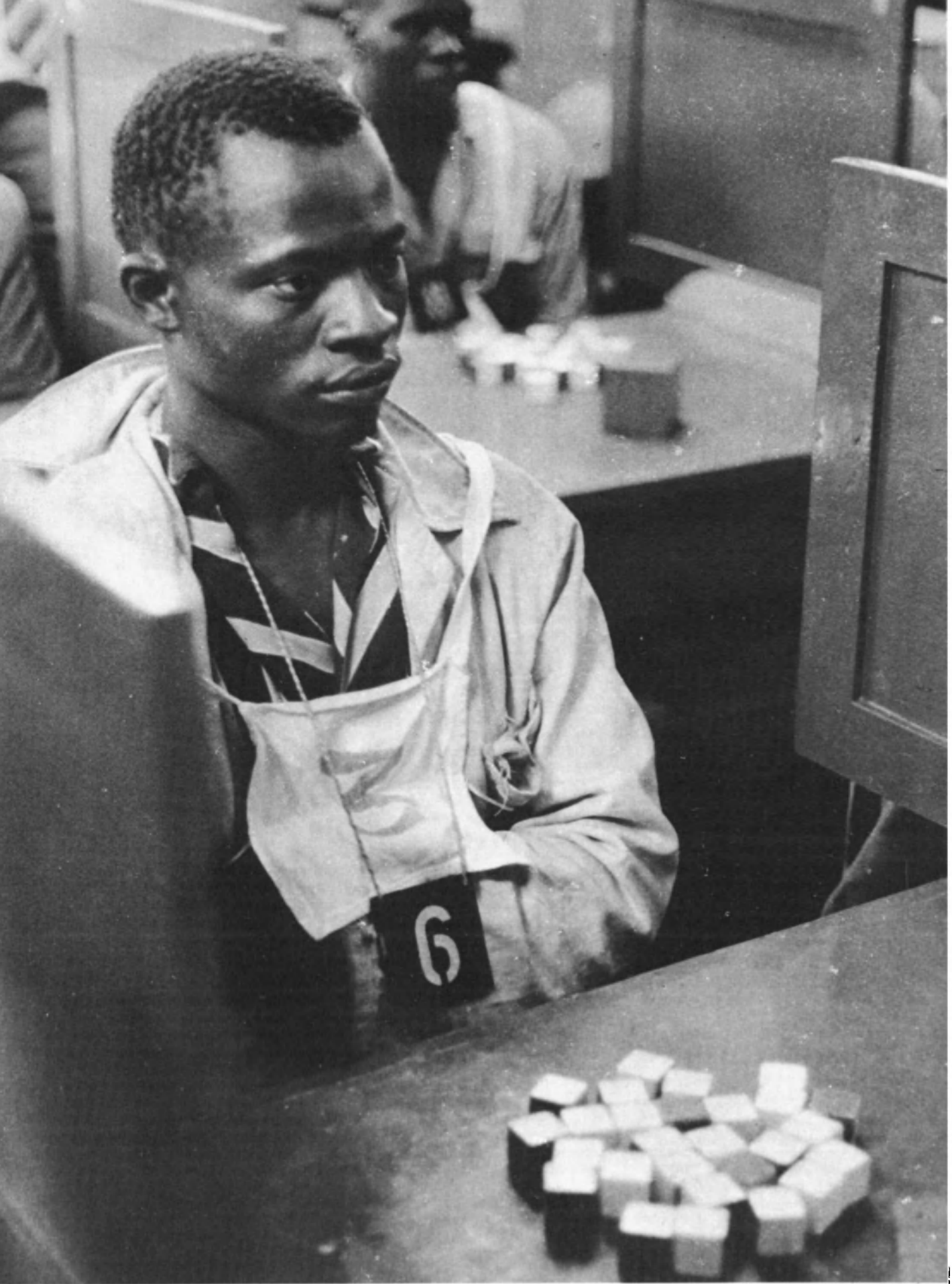


Photo © Vivante Afrique, Bruxelles

Le Mozambique constitue pour l'Afrique du Sud un véritable réservoir de main-d'œuvre non qualifiée, constatait en 1966 l'Assemblée générale des Nations-Unies. Une enquête de l'ONU a révélé d'autre part que les travailleurs autochtones en Afrique australe sont payés 5 à 15 fois moins que leurs collègues d'origine européenne (ci-dessus, un ouvrier du Mozambique au bureau d'embauche d'une mine d'or en Afrique du Sud). Selon le FRELIMO, Front de libération du Mozambique, « le gouvernement sud-africain est tenu de donner la totalité des salaires des travailleurs au gouvernement portugais; celui-ci, après avoir déduit différents impôts, dont un impôt dit *de protection*, paie le travailleur mozambicain en escudos ».

LES NATIONS UNIES FACE AU DERNIER EMPIRE COLONIAL

SUR les 28 millions d'hommes vivant encore dans le monde sous un statut de dépendance, la moitié réside en Afrique portugaise.

Au cours de ces vingt-huit dernières années, soixante et onze territoires coloniaux, comprenant aujourd'hui près d'un milliard d'habitants, ont accédé à l'indépendance et pris leur place parmi les nations souveraines (voir carte page 28).

Les causes de ce phénomène sont multiples. En contestant eux-mêmes, tantôt de façon pacifique, tantôt par la violence, l'opinion longtemps accréditée selon laquelle ils devaient continuer à être gouvernés par des puissances étrangères lointaines différant d'eux par la culture, les conceptions politiques et la race, les peuples placés sous dépendance ont été les principaux artisans de cette évolution. Et c'est dans une large mesure en raison du défi ainsi lancé qu'il est désormais universellement admis que le droit à l'autodétermination et à l'indépendance n'est pas l'apanage des forts, mais constitue bien pour tous les peuples et en tous lieux un droit fondamental et inaliénable.

Ce droit à l'autodétermination avait été presque universellement reconnu en 1960, lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies adopta un manifeste sur la décolonisation, d'une importance historique.

Il subsiste cependant encore aujourd'hui un noyau de résistance qui refuse de reconnaître ces droits dans les vastes territoires de l'Afrique australe. Les lois brutales de l'apartheid en Afrique du Sud continuent à exercer une discrimination à l'encontre d'une écrasante majorité non blanche, y compris les populations de l'immense Namibie (ex-Sud-Ouest africain). Toujours dans la même région, 225 000 colons blancs de Rhodésie du Sud sont entrés en rébellion contre le Commonwealth britannique afin de perpétuer la domination qu'ils font peser sur près de 5 millions d'Africains.

C'est encore en Afrique australe que le Portugal se refuse à faire cesser sa domination en Angola et au Mozam-

bique, territoires environ vingt fois plus étendus que leur métropole. Bien mieux, il mène une guerre apparemment sans issue contre les mouvements de libération de ces pays et contre les groupes nationalistes de Guinée portugaise, petit territoire situé sur la côte d'Afrique occidentale.

L'importance de cette lutte apparaît nettement si l'on sait que les possessions portugaises constituent le dernier empire colonial subsistant sur le globe. Par ailleurs, ces territoires occupent une position stratégique. C'est ainsi qu'à l'ouest, l'Angola (5 223 000 habitants) est à cheval sur la voie qui mène du Congo au Sud-Ouest africain et à l'Afrique du Sud. A l'est, le Mozambique (7 040 000 habitants) protège les flancs de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud.

La richesse de ces territoires est également considérable. L'Angola, grand comme plus de deux fois la France (1 246 700 km²), possède de riches gisements de pétrole, de grandes mines de diamants et des centaines de millions de tonnes de minerai de fer à haute teneur. C'est le quatrième pays producteur de café dans le monde. Le Mozambique (784 961 km²) a, lui aussi, un potentiel économique de premier ordre, en raison de l'étendue considérable de ses terres fertiles, de ses ports, chemins de fer et sources d'énergie hydro-électrique.

LES autres territoires actuellement placés sous administration portugaise sont l'archipel du Cap-Vert, composé de dix îles au large de la côte occidentale d'Afrique, les îles de Sao Tomé et Príncipe, situées dans la baie du Biafra, à l'ouest de la République du Gabon, Macao et Timor en Asie.

La Constitution portugaise définit le territoire du Portugal comme étant celui qui lui appartient actuellement et qui comprend :

■ En Europe : le continent et les archipels de Madère et des Açores.

■ En Afrique occidentale : l'archipel du Cap-Vert, la Guinée, Sao Tomé et Príncipe (les îles de Saint-Thomas et du Prince) et leur dépendances, Saint-Jean-Baptiste-de-Ouidah, Cabinda et l'Angola.

■ En Afrique orientale : le Mozambique.

■ En Asie : Macao et ses dépendances.

■ En Océanie : Timor et ses dépendances.

Jusqu'en 1961, la majorité des autochtones d'Angola, du Mozambique et de Guinée portugaise n'avaient pas tous les droits des citoyens portugais. La loi coloniale de 1933 avait accordé à ces habitants ce que, pour plus de commodité, on peut appeler le « statut d'indigène ». Conformément au texte repris dans le Statut des Indigènes de 1954 :

« Sont considérés comme des indigènes... les individus de race noire ou leurs descendants qui sont nés ou vivent habituellement dans la province et ne possèdent pas encore l'instruction et les habitudes personnelles et sociales sans lesquelles il ne peut y avoir application intégrale du droit public et privé des citoyens portugais. »

Un Africain pouvait changer de statut et acquérir la citoyenneté portugaise s'il remplissait toutes les conditions suivantes :

■ avoir dix-huit ans révolus ;

■ parler correctement le portugais ;

■ exercer une profession, un métier ou un emploi assurant à l'intéressé des revenus suffisants pour subvenir à ses besoins et à ceux des membres de sa famille à sa charge, ou posséder des ressources suffisantes à cette fin ;

■ être de bonnes vie et mœurs et posséder l'instruction et les habitudes sans lesquelles il ne peut y avoir application intégrale du droit public et privé des citoyens portugais ;

■ ne pas avoir été inscrit comme réfractaire au service militaire et ne pas avoir déserté.

Les grandes étapes de l'action internationale pour le droit à l'autodétermination

Ces conditions remplies, l'Africain recevait le statut de citoyen en qualité d' « assimilado » (assimilé).

Compte tenu de ce qui précède, la majorité des Africains résidant dans les trois territoires où le « statut des indigènes » était en vigueur n'avaient pas la citoyenneté portugaise et n'étaient pas régis par le droit civil portugais. En règle générale, les « indigènes » étaient régis par les « us et coutumes propres aux sociétés auxquelles ils appartiennent » et il ne leur était pas accordé de droits politiques se rapportant aux « institutions non indigènes ».

Le statut particulier de l'indigène impliquait qu'il n'était pas « civilisé ». Les recensements effectués dans les territoires sous administration portugaise, de même que d'autres statistiques jusqu'en 1959, répartissaient la population en deux grandes catégories, les *civilizados* (civilisés) et les *nao-civilizados* (non-civilisés). La partie « civilisée » de la population regroupait toutes les personnes d'origine européenne (Portugais et étrangers), les Indiens et les Chinois, des *mestiços* (les métis descendant d'Européens et d'Africains) et les Africains reconnus comme « civilisés ». Tant qu'il n'avait pas obtenu le statut d' « assimilé », un Africain n'était pas considéré comme un « civilisé ». Selon le recensement de 1950, moins de 1 % de la population africaine d'Angola et du Mozambique était officiellement classé dans la catégorie des « civilisés ».

LE « statut d'indigène » avait également des implications économiques et sociales. L'obligation de travailler s'appliquait à l'Africain qui était régi par ce statut et, du fait des lois sur le travail, celui-ci était souvent soumis au travail forcé pour le compte de l'Etat et des entreprises privées, ainsi qu'à la culture obligatoire du coton qui, à un certain moment, concernait 500 000 Africains du Mozambique.

L'origine des mouvements nationalistes dans les territoires portugais remonte à la période d'avant-guerre lorsque les Africains s'efforcèrent d'exprimer leurs griefs en demandant des réformes modérées par le canal de leurs associations légales. La Seconde Guerre mondiale terminée, ces organisations insistèrent pour que les masses urbaines participent directement à la gestion des affaires de ces territoires. Le gouvernement réagit alors en remplaçant les dirigeants élus de ces associations par des personnalités nommées par l'administration et en restreignant les activités politiques des organisations ainsi visées.

En Angola, ces mesures aboutirent à la création de groupements politiques clandestins dont les activités s'étendirent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Entre 1950 et 1960 déjà, des mouvements politiques clandestins existaient également en Guinée portugaise et au Mozambique. Considérées en règle générale comme subversives par les autorités portugaises, ces organisations firent l'objet d'une répression violente.

Dès lors, plusieurs grèves furent organisées par les travailleurs revendiquant des augmentations de salaires. La répression policière s'accrut en conséquence. En 1959, par exemple, les autorités ouvrirent le feu sur les dockers en grève de Pidgiguiti (Bissau). Cinquante personnes furent tuées.

L'intervention des Nations Unies remonte au 24 février 1956, lorsque le Secrétaire général adressa une lettre aux seize nouveaux Etats membres, dont le Portugal. Il leur demandait s'ils avaient des territoires ne se gouvernant pas complètement eux-mêmes, le chapitre XI de la Charte astreignant les Etats membres à accepter une série d'obligations à l'égard des territoires qu'ils administrent.

Le Portugal a déclaré en réponse qu'il ne possédait pas de territoires entrant dans cette catégorie, que ceux qu'il administrait étaient en fait des provinces faisant partie intégrante du Portugal métropolitain. Il maintenait, comme il n'a cessé de le faire depuis lors, que, aux termes de sa Constitution unitaire, les provinces européennes et les « provinces d'outre-mer » sont placées sous des organes de souveraineté identiques et qu'elles jouissent exactement du même statut tant du point de vue juridique que dans les faits. Il a soutenu que si les droits politiques dans ces territoires dépendaient de certaines conditions, celles-ci étaient les mêmes pour tous les habitants, sans distinction de race ou de situation.

À la suite de troubles qui éclatèrent le 4 février 1961 à Luanda, capitale de l'Angola, les autorités portugaises adoptèrent des mesures de sécurité spéciales et imposèrent la censure sur les dépêches expédiées vers l'extérieur ; l'entrée des journalistes étrangers fut suspendue jusqu'à la fin de juillet 1961.

À la demande du Libéria, appuyé par vingt-six Etats africains et asiatiques, le Conseil de sécurité des Nations Unies se réunit du 10 au 15 mars 1961 pour examiner la crise en Angola.

Niant que les incidents de Luanda aient quelque chose à voir avec les Droits de l'homme, le représentant du Portugal a prétendu que, dans la « société multiraciale » de son pays, il n'existe, ni en droit, ni par tradition,

ni dans la pratique, de discrimination fondée sur la race ou sur la religion, et a ajouté : « Les Droits de l'homme sont la base même de notre structure politique et sociale. »

La situation en Angola continuait cependant à se détériorer. Selon le représentant du Portugal, une vague de terrorisme se déclencha à la mi-mars, marquée par une série d'attaques de rebelles dans le nord de l'Angola. Le gouvernement portugais envoya d'importants renforts de troupes en avril 1961.

En mai 1961, quarante-quatre Etats d'Afrique et d'Asie saisissent à nouveau le Conseil de sécurité. Ces Etats déclaraient que les massacres se poursuivaient, que les droits de l'homme étaient continuellement bafoués et que la situation constituait une menace sérieuse contre la paix et la sécurité internationales. *Ce fut la première résolution du Conseil sur le problème des territoires portugais.*

La gravité de la situation en Angola apparaissait dans les pertes en vies humaines : au début de juin 1961, selon les rapports portugais, 1 000 Européens et 8 000 Africains avaient été tués. Selon d'autres estimations, le nombre des Africains tués aurait été nettement plus élevé : le chiffre de 30 000 environ fut souvent cité au cours des débats de juin 1961 du Conseil de sécurité.

A LA suite des troubles d'Angola, et également sous la pression des Nations Unies, le Portugal institua dans ces territoires, à compter de septembre 1961, des mesures qu'il qualifia de « réformes fondamentales ». La plus importante d'entre elles a été l'abrogation du « statut des indigènes ».

Désormais, la citoyenneté portugaise était reconnue aux habitants africains de ces trois territoires ; ils n'avaient plus besoin de remplir certaines conditions pour acquérir le statut de citoyen, ni de suivre une certaine procédure pour l'obtenir.

En 1962, le Comité spécial des Nations Unies pour les territoires administrés par le Portugal se rendit en Afrique non portugaise, où il recueillit des renseignements fournis par des représentants d'organisations politiques et par des personnes ayant récemment quitté ces territoires. Le Comité avait demandé l'autorisation de se rendre sur place au gouvernement portugais, mais celui-ci ne prit pas les mesures qui lui auraient permis d'accomplir ce voyage.

De l'avis du Comité, les réformes que le Portugal prétend avoir introduites, non seulement ne satisfont pas les aspirations essentielles des peuples

ples de ces territoires, mais n'ont même pas apporté d'améliorations sensibles aux conditions politiques, économiques, sociales et de l'enseignement.

En conséquence, le 14 décembre 1962, l'Assemblée générale des Nations Unies condamne l'attitude du Portugal et l'invite instamment à prendre des mesures pour reconnaître le droit de ces territoires à l'autodétermination et à l'indépendance, cesser tout acte de répression, promulguer une amnistie politique inconditionnelle et créer les conditions permettant le libre fonctionnement des partis politiques, négocier avec les représentants de ces partis en vue du transfert des pouvoirs à des institutions librement

Pendant ce temps, le Portugal a continué à introduire de nouvelles mesures et des réformes dans ses territoires.

Le 31 juillet 1963, le Conseil de sécurité déclare que la situation dans les territoires portugais « trouble gravement la paix et la sécurité en Afrique ». Il invite le Portugal à reconnaître immédiatement le droit des peuples qu'il administre à l'autodétermination et à l'indépendance. Il affirme que la politique de ce pays, qui prétend que ces territoires font partie intégrante du Portugal métropolitain, est contraire aux principes de la Charte.

Tous les Etats doivent cesser d'apporter au Portugal toute assistance

placée sous les auspices de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (O.A.C.I.), qui s'est tenue à Rome en novembre-décembre 1964, le tableau de l'exploitation aérienne pour cette région a été modifié afin de supprimer toutes les liaisons entre trente Etats africains, l'Afrique du Sud, le Portugal et ses territoires en Afrique.

En 1965, l'Assemblée a également demandé que des mesures économiques soient prises à l'encontre du Portugal, en faisant appel aux institutions spécialisées des Nations Unies, en particulier à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et au Fonds monétaire international pour qu'ils s'abstiennent d'accorder au Portugal « une aide financière, économique ou technique » tant qu'il n'aura pas appliqué la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance.

Le 22 juin 1966, le Comité spécial demande à tous les Etats, et notamment aux Alliés militaires du Portugal, de cesser d'offrir à ce gouvernement toute assistance qui lui permette de poursuivre la répression qu'il exerce dans ces territoires et d'empêcher la vente ou la fourniture d'armes et de matériel militaire au gouvernement portugais.

En novembre 1966, la Conférence générale de l'Unesco a décidé de n'apporter aucune aide au gouvernement du Portugal dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture et à ne pas l'inviter à participer aux conférences et autres activités pertinentes de l'Unesco, tant qu'il n'aura pas renoncé à sa politique de domination coloniale et de discrimination raciale. Elle a également confirmé la décision prise par son Conseil exécutif en 1965 de ne pas inviter le Portugal à assister aux réunions des organes de l'Unesco en attendant les résultats d'une étude sur place concernant la situation de l'éducation dans les territoires africains sous administration portugaise.

En mai 1966, l'Assemblée mondiale de la Santé, organe exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé, a suspendu le droit du Portugal de participer à ses activités régionales en Afrique jusqu'à ce qu'il ait fourni la preuve de sa volonté de se conformer aux résolutions des Nations Unies.

Cependant, les combats s'étendirent en Guinée portugaise. Au cours de cette année-là, le PAIGC déclarait qu'une proportion importante de la population du territoire, estimée à 500 000 habitants, se trouvait dans les « zones libérées ».

En 1966, les combats s'intensifiaient et l'on signalait l'ouverture d'un second front par les guérilleros dans l'Angola oriental.

Les insurgés opéraient essentiellement par petits groupes bien armés, lançant des raids, montant des embuscades et se livrant à des sabotages tels que la destruction des routes et des ponts. Ils entreprenaient parfois des opérations plus importantes,

LES MOUVEMENTS DE LIBÉRATION

Angola

Le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (MPLA) publia son premier manifeste en 1956. Son objectif déclaré est l'indépendance immédiate et totale de l'Angola. Il contrôle aujourd'hui plus d'un tiers du territoire, région peuplée d'environ un million d'habitants.

L'Union des Populations de l'Angola (UPA) a fusionné en 1962 avec le Front National de Libération de l'Angola (FNLA). Celui-ci a établi en 1962 le Gouvernement Révolutionnaire de l'Angola en Exil (GRAE). Le FNLA mène sa lutte dans les régions du Nord-est du territoire.

Mozambique

Le principal mouvement de libération du territoire est le Front de Libération du Mozambique (FRELIMO) constitué en 1962 par la fusion de trois mouvements. En 1971, des délégués du FRELIMO ont représenté le Mozambique aux réunions de la Commission Économique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA). Le FRELIMO déclare avoir libéré du contrôle portugais plus d'un quart du territoire.

Guinée et Iles du Cap-Vert

Le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée (Bissau) et des Iles du Cap Vert (PAIGC) a été fondé en 1956 par Amilcar Cabral (voir page 12). Le PAIGC déclare avoir libéré près des trois quarts du territoire et en avoir les deux tiers sous son contrôle. Son action a conduit, à la fin de l'année 1972, à l'élection de la Première Assemblée nationale populaire, puis à la proclamation de la République de Guinée-Bissau.

élues et représentatives et accorder, immédiatement après, l'indépendance à tous ces territoires.

Le 15 mars 1963, l'Angola entre dans sa troisième année de guerre. On estime à 40 000 hommes les effectifs portugais en Angola.

La même année, des combats éclatent en Guinée portugaise et prennent rapidement de l'ampleur. A la mi-mai 1963, on signale des combats à une soixantaine de kilomètres de Bissau, capitale et principal port du territoire. En juillet 1963, le ministre portugais de la Défense admet que 5 200 km² environ, sur une superficie totale de 31 125 km², sont affectés par les troubles.

On annonce, en juillet 1964, que les insurgés ont coupé le territoire en deux et que Bissau est complètement isolé des postes. Vers la fin de septembre 1964, les chefs du Front de libération du Mozambique (FRELIMO) proclament l'insurrection armée générale.

lui permettant de poursuivre sa répression dans ces territoires et prendre toutes mesures pour empêcher la vente et la fourniture d'équipements militaires au gouvernement portugais. Ce fut la première de toute une série de résolutions dans lesquelles les Nations Unies s'efforçaient d'entraver les efforts de guerre du Portugal en demandant aux Etats de refuser de lui porter assistance.

Un certain nombre d'organes des Nations Unies prirent des mesures contre le Portugal, afin de l'isoler dans ses relations internationales. C'est ainsi qu'en août 1963, la Conférence des Nations Unies sur le tourisme et les voyages internationaux, qui se tint à Rome, adopta une résolution invitant le Portugal (ainsi que l'Afrique du Sud) à se retirer de la Conférence. En outre, le 24 juillet 1963, le Conseil économique et social décidait d'exclure le Portugal de la Commission économique pour l'Afrique. Finalement, à la quatrième réunion régionale de navigation aérienne Afrique/Océan Indien,

LA CULTURE ET LE COMBAT POUR L'INDÉPENDANCE

par *Amílcar Cabral*

L'auteur de cette étude, Amílcar Cabral, assassiné il y a dix mois, considéré désormais comme le héros de l'indépendance de la Guinée (Bissau), était une personnalité d'une rare envergure, tant au niveau de la pensée qu'à celui de l'action (voir aussi pages 14-15). La proclamation de la République de Guinée-Bissau a été l'aboutissement de dix-sept ans d'une lutte sévère menée sous son impulsion. Aucun aspect de l'avenir de son pays n'échappait à sa réflexion. Il a proclamé la primauté de la culture : « fondement même du mouvement de libération ». Il a insisté de même sur la priorité à donner à l'éducation dans la lutte pour l'indépendance. « Il faut réserver à nos enfants, disait-il, le meilleur de ce que nous connaissons. Ils sont les fleurs de notre lutte. » Notre photo, à droite, montre Amílcar Cabral lors de la remise des prix de fin d'année, en 1972, à l'École pilote créée par le PAIGC à Conakry (Rép. de Guinée). Le texte que nous publions ci-dessous est tiré d'une étude qu'il présenta à l'Unesco, en juillet 1972, dans le cadre d'une réunion d'experts sur les notions de race, d'identité et de dignité.

Photo © Bruina Amico, Rome

LA lutte des peuples pour la libération nationale et pour l'indépendance est devenue une force immense de progrès pour l'humanité et constitue, sans aucun doute, l'un des traits essentiels de l'histoire de notre temps.

Une analyse objective de l'impérialisme, en tant que fait ou phénomène historique « naturel », voire « nécessaire » dans le cadre du type d'évolution économique-politique d'une partie importante de l'humanité, révèle que la domination impérialiste, avec tout son cortège de misères, de pillages, de crimes et de destruction de valeurs humaines et culturelles, ne fut pas qu'une réalité négative. L'immense accumulation du capital dans une demi-douzaine de pays de l'hémisphère Nord, comme résultat de la piraterie, de la mise à sac des biens d'autres peuples et de l'exploitation effrénée du travail de ces peuples, n'engendra pas que le monopole des colonies, le partage du monde et la domination impérialiste.

Dans les pays riches, le capital impérialiste, toujours à la recherche de la plus-value, accrut la capacité créatrice de l'homme, opéra une profonde transformation des moyens de

production grâce aux progrès accélérés de la science, de la technique et de la technologie, accentua la socialisation du travail et permit l'ascension de vastes couches de la population.

Dans les pays colonisés, où la colonisation bloqua, en général, le processus historique du développement des peuples dominés quand elle ne procéda pas à leur élimination radicale ou progressive, le capital impérialiste imposa de nouveaux types de rapports au sein de la société autochtone, dont la structure devint plus complexe ; il suscita, fomenta, envenima ou résolut des contradictions et des conflits sociaux ; il introduisit, avec le cycle de la monnaie et le développement du marché intérieur et extérieur, de nouveaux éléments dans l'économie ; il amena la naissance de nouvelles nations à partir de groupes humains ou de peuples se trouvant à des stades divers de développement historique.

Ce n'est pas défendre la domination impérialiste que de reconnaître qu'elle donna de nouveaux mondes au monde, dont elle réduisit les dimensions, qu'elle révéla de nouvelles phases de développement des sociétés humaines et, en dépit ou en raison des préjugés, des discriminations et

des crimes auxquels elle donna lieu, contribua à donner une connaissance plus profonde de l'humanité, comme un tout en mouvement, comme une unité dans la diversité complexe des caractéristiques de son développement.

La domination impérialiste sur divers continents favorisa une confrontation multilatérale et progressive (parfois abrupte) non seulement entre différents hommes mais encore entre différentes sociétés.

La pratique de la domination impérialiste — son affirmation ou sa négation — exigea (et exige encore) la connaissance plus ou moins correcte de l'objet dominé et de la réalité historique (économique, sociale et culturelle) au sein de laquelle il se meut, cette connaissance s'exprimant nécessairement en termes de comparaison avec le sujet dominateur et avec sa propre réalité historique.

Une telle connaissance est une nécessité impérieuse de la pratique de la domination impérialiste, qui résulte de la confrontation, en général violente, de deux identités distinctes dans leur contenu historique et antagonistes dans leurs fonctions. La recherche d'une telle connaissance contribua à



un enrichissement général des sciences humaines et sociales, malgré son caractère unilatéral, subjectif et très souvent injuste.

En réalité, jamais l'homme ne s'intéressa autant à la connaissance d'autres hommes et d'autres sociétés qu'au cours de ce siècle de domination impérialiste. Une quantité sans précédents d'informations, d'hypothèses et de théories s'est ainsi accumulée, notamment dans les domaines de l'histoire, de l'ethnologie, de l'ethnographie, et de la sociologie et de la culture, relatives aux peuples ou aux groupes humains soumis à la domination impérialiste.

Les concepts de race, de caste, d'ethnie, de tribu, de nation, de culture, d'identité, de dignité, et tant d'autres encore, sont devenus l'objet d'une attention croissante de la part de ceux qui étudient l'homme et les sociétés dites « primitives » ou en « évolution ».

Plus récemment, avec l'essor des mouvements de libération, la nécessité est apparue d'analyser les caractéristiques de ces sociétés en fonction de la lutte menée et de déterminer les facteurs qui déclenchent ou freinent cette lutte. Les chercheurs

tombent en général d'accord que, dans ce contexte, la culture revêt une importance particulière. L'on peut donc admettre que toute tentative visant à éclairer le vrai rôle de la culture dans le développement du mouvement de libération (pré-indépendance) peut être une contribution utile à la lutte générale des peuples contre la domination impérialiste.

Le fait que les mouvements d'indépendance sont en général marqués, même dans leur phase initiale, par un essor des manifestations à caractère culturel, a fait admettre que ces mouvements sont précédés d'une « renaissance culturelle » du peuple dominé. L'on va même plus loin, en admettant que la culture est une méthode de mobilisation du groupe, voire une arme dans la lutte pour l'indépendance.

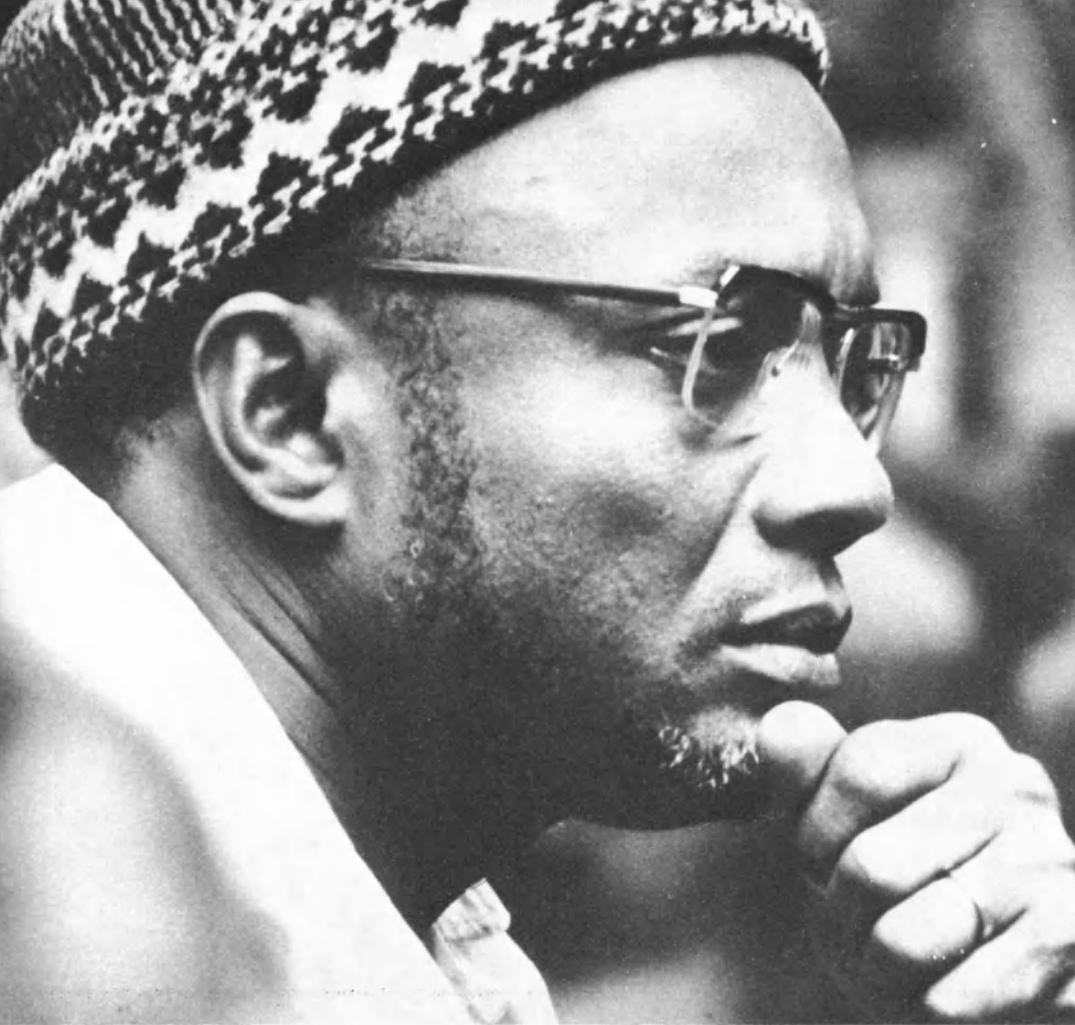
A partir de l'expérience de notre propre lutte et, l'on pourrait dire, de l'Afrique tout entière, nous estimons qu'il s'agit là d'une conception trop limitée, sinon erronée, du rôle primordial de la culture dans le développement du mouvement de libération. Elle découle, pensons-nous, d'une généralisation incorrecte d'un phénomène réel mais restreint, se situant au niveau des

élites ou des diasporas coloniales. Généralisation qui ignore ou néglige cette donnée essentielle du problème : le caractère indestructible de la résistance culturelle des masses populaires face à la domination étrangère.

A certaines exceptions près, le temps de la colonisation ne fut pas suffisant pour permettre, tout au moins en Afrique, une destruction ou une dépréciation significative des éléments essentiels de la culture et des traditions du peuple colonisé. L'expérience coloniale de la domination impérialiste en Afrique révèle que (le génocide, la ségrégation raciale et l'« apartheid » exceptés) la seule solution prétendument positive trouvée par la puissance coloniale pour nier la résistance culturelle du peuple colonisé est « l'assimilation ». Mais l'échec total de la politique d'« assimilation progressive » des populations natives est la preuve évidente aussi bien de la fausseté de cette théorie que de la capacité de résistance des peuples dominés (1).

SUITE PAGE 14

(1) Le pourcentage maximum d'assimilés est de 0,3 % de la population totale en Guinée-Bissau, après 500 ans de présence civilisatrice et 50 ans de « paix coloniale ».



AMILCAR CABRAL : LA PENSÉE ET L'ACTION

« Je suis un simple Africain qui a voulu payer sa dette à l'égard de son peuple et vivre son époque », déclarait Amilcar Cabral. Né en 1925, à Bafata, Guinée (Bissau), devenu ingénieur agronome hautement qualifié, il aurait pu mener une existence de privilégié dans son pays. Mais il n'a pas trente ans quand il fonde à Lisbonne, en 1954, le Mouvement Anticolonialiste. En 1956, il crée le PAIGC (voir page 11) qu'il dirigea jusqu'à sa mort. Dès le début de 1963, il organise la lutte en Guinée (Bissau) et libère en dix ans les trois quarts du pays (à droite, Cabral en pirogue dans les marécages guinéens). Son talent d'organisateur, de théoricien, son courage physique aussi, lui ont valu un grand prestige à travers le monde. En avril 1972, il avait accueilli à Conakry les membres de la mission spéciale des Nations Unies (voir page 20) qui allaient visiter les régions libérées de Guinée (Bissau). Son inlassable action avait largement contribué à l'attention que les Nations Unies portent aux problèmes des territoires sous administration portugaise en Afrique. C'est à Conakry qu'il fut assassiné, le 20 janvier 1973, sans avoir vu l'issue de la lutte à laquelle il avait voué toutes ses forces.

CULTURE ET INDÉPENDANCE (Suite)

D'autre part, même dans les colonies de peuplement, où l'écrasante majorité de la population reste composée d'autochtones, l'aire d'occupation coloniale, et particulièrement d'occupation culturelle, est en général réduite à des zones côtières et à quelques zones restreintes à l'intérieur. L'influence de la culture de la puissance coloniale est presque nulle au-delà des limites de la capitale et d'autres centres urbains. Elle n'est ressentie de façon significative que dans la verticale de la pyramide sociale coloniale — celle que créa le colonialiste lui-même — et s'exerce spécialement sur ce que l'on peut appeler la « petite bourgeoisie autochtone » et sur un nombre très réduit de travailleurs des centres urbains.

L'on constate donc que les grandes masses rurales, de même qu'une fraction importante de la population urbaine, soit au total plus de 99 % de la population indigène, demeurent à l'écart, ou presque, de toute influence culturelle de la puissance coloniale.

Ce qui précède implique que, non seulement pour les masses populaires du pays dominé, mais aussi pour les classes dominantes autochtones (chefs traditionnels, familles nobles, autorités religieuses), il n'y a pas, en général, destruction ou dépréciation significative de la culture et des traditions.

Réprimée, persécutée, humiliée, trahie par un certain nombre de catégories sociales compromises avec

l'étranger, réfugiée dans les villages, dans les forêts et dans l'esprit des victimes de la domination, la culture survit à toutes les tempêtes, pour reprendre, grâce aux luttes de libération, toute sa faculté d'épanouissement.

Voilà pourquoi le problème d'un « retour aux sources » ou d'une « renaissance culturelle » ne se pose pas ni ne saurait se poser pour les masses populaires : car elles sont porteuses de culture, elles sont la source de la culture et, en même temps, la seule entité vraiment capable de préserver et de créer la culture, de faire l'histoire.

Pour une appréciation correcte du vrai rôle de la culture dans le développement du mouvement de libération, il faut donc, au moins en Afrique, faire la distinction entre la situation des masses populaires, qui préservent leur culture, et celle des catégories sociales plus ou moins assimilées, déracinées, et culturellement aliénées.

Les élites coloniales autochtones, forgées par le processus de colonisation, même si elles sont porteuses d'un certain nombre d'éléments culturels propres à la société autochtone, vivent matériellement et spirituellement la culture de l'étranger colonialiste, auquel elles cherchent à s'identifier progressivement, et dans le comportement social et dans l'appréciation même des valeurs culturelles indigènes.

A travers deux ou trois générations au moins de colonisés, il se forme une couche sociale constituée de fonctionnaires d'Etat et d'employés des diverses branches de l'économie (notamment du commerce) ainsi que de membres des professions libérales et de quelques propriétaires urbains et agricoles.

Cette petite bourgeoisie autochtone, forgée par la domination étrangère et indispensable au système d'exploitation coloniale, se situe entre les masses populaires travailleuses de la campagne et des centres urbains, et la minorité de représentants locaux de la classe dominante étrangère.

Bien qu'elle puisse avoir des rapports plus ou moins développés avec les masses populaires ou avec les chefs traditionnels, elle aspire en général à un train de vie semblable, sinon identique, à celui de la minorité étrangère ; simultanément, alors qu'elle limite ses rapports avec les masses, elle essaie de s'intégrer à cette minorité, bien souvent au détriment des liens familiaux ou ethniques et toujours aux dépens des individus.

Mais elle n'arrive pas, quelles que soient les exceptions apparentes, à franchir les barrières imposées par le système : elle est prisonnière des contradictions de la réalité culturelle et sociale où elle vit, car elle ne peut pas fuir, dans la paix coloniale, sa condition de classe marginale ou « marginalisée ». Cette « marginalité » constitue, aussi bien sur place



Photos © Bruna Amico, Rome

qu'au sein des diasporas implantées dans la métropole colonialiste, le drame socioculturel des élites coloniales ou de la petite bourgeoisie indigène, vécu plus ou moins intensément selon les circonstances matérielles et le niveau d'acculturation, mais toujours sur le plan individuel, non collectif.

C'est dans le cadre de ce drame quotidien, sur la toile de fond de la confrontation généralement violente entre les masses populaires et la classe coloniale dominante, que surgit et se développe chez la petite bourgeoisie indigène un sentiment d'amertume ou un complexe de frustration et, parallèlement, un besoin pressant, dont elle prend peu à peu conscience, de contester sa marginalité et de se découvrir une identité. Elle se tourne donc vers l'autre pôle du conflit socioculturel au sein duquel elle vit : les masses populaires natives.

D'où le « retour aux sources » qui semble d'autant plus impérieux que l'isolement de la petite bourgeoisie (ou des élites natives) est grand, et que son sentiment ou son complexe de frustration est aigu, comme c'est le cas pour les diasporas africaines implantées dans les métropoles colonialistes ou racistes.

Ce n'est donc pas par hasard que des théories ou des « mouvements », tels que le panafricanisme et la négritude (deux expressions pertinentes fondées principalement sur le postulat de l'identité culturelle de tous les Africains noirs) furent conçus hors de

l'Afrique noire. Plus récemment, la revendication par les Noirs américains, d'une identité africaine, est une autre manifestation, peut-être désespérée, de ce besoin de « retour aux sources », quoique nettement influencée par une réalité nouvelle : la conquête de l'indépendance politique par la grande majorité des peuples africains.

Mais le « retour aux sources » n'est, ni ne peut être en lui-même un acte de lutte contre la domination étrangère (colonialiste et raciste) et elle ne signifie pas non plus nécessairement un retour aux traditions. C'est la négation, par la petite bourgeoisie indigène, de la prétendue suprématie de la culture de la puissance dominante sur celle du peuple dominé avec lequel elle a besoin de s'identifier. Le « retour aux sources » n'est donc pas une démarche volontaire, mais la seule réponse viable à la contradiction irréductible qui oppose la société colonisée à la puissance coloniale, les masses populaires exploitées à la classe étrangère exploitante.

Lorsque le « retour aux sources » dépasse le cadre individuel pour s'exprimer à travers des « groupes » ou des « mouvements », cette contradiction se transforme en conflit (voilé ou ouvert), prélude du mouvement de pré-indépendance ou de lutte pour la libération du joug étranger.

Ainsi, le « retour aux sources » n'est historiquement conséquent que s'il implique non seulement un engagement réel dans la lutte pour l'indépen-

dance, mais encore une identification totale et définitive avec les aspirations des masses populaires qui ne contestent pas seulement la culture de l'étranger, mais aussi, globalement, la domination étrangère. Sinon, le « retour aux sources » n'est autre chose qu'une solution visant à obtenir des avantages temporaires, une forme consciente ou inconsciente, d'opportunisme politique.

Il faut remarquer que le « retour aux sources », qu'il soit apparent ou réel, ne se produit pas de façon simultanée et uniforme au sein de la petite bourgeoisie autochtone. C'est un processus lent, discontinu et inégal, dont le développement dépend du degré d'acculturation de chaque individu, de ses conditions matérielles d'existence, de sa formation idéologique et de sa propre histoire en tant qu'être social.

Cette inégalité est à la base de la scission de la petite bourgeoisie indigène en trois groupes, face au mouvement de libération : une minorité qui, même si elle souhaite la fin de la domination étrangère, s'accroche à la classe coloniale dominante et s'oppose ouvertement à ce mouvement, pour défendre sa sécurité sociale ; une majorité d'éléments hésitants ou indécis ; et une autre minorité dont les éléments participent à la création et à la direction du mouvement de libération.

Mais ce dernier groupe, qui joue un rôle décisif dans le développement du mouvement de pré-indépendance, ne

Contre les méfaits du néo-colonialisme

parvient vraiment à s'identifier avec les masses populaires (avec leur culture et leurs aspirations) qu'à travers la lutte, le degré de cette identification dépendant de la forme ou des formes de la lutte, du contenu idéologique du mouvement et du niveau de conscience morale et politique de chaque individu.

Une appréciation correcte du rôle de la culture dans le mouvement de pré-indépendance ou de libération exige qu'une nette distinction soit faite entre culture et manifestations culturelles. La culture est la synthèse dynamique, au niveau de la conscience de l'individu ou de la collectivité, de la réalité historique, matérielle et spirituelle, d'une société ou d'un groupe humain, des relations existant entre l'homme et la nature comme entre les hommes et entre les catégories sociales. Les manifestations culturelles sont les différentes formes par lesquelles cette synthèse s'exprime, individuellement ou collectivement, à chaque étape de l'évolution de la société ou du groupe humain en question.

Il s'avère que la culture est le fondement même du mouvement de libération, et que seules peuvent se mobiliser, s'organiser et lutter contre la domination étrangère les sociétés qui préservent leur culture. Celle-ci, quelles que soient les caractéristiques idéologiques ou idéalistes de son expression, est un élément essentiel du processus historique. C'est en elle que réside la capacité d'élaborer ou de féconder des éléments qui assurent la continuité de l'histoire et déterminent, en même temps, les possibilités de progrès ou de régression de la société.

L'ON comprend ainsi que, la domination impérialiste étant la négation du processus historique de la société dominée, elle soit nécessairement la négation de son processus culturel. Aussi — et parce qu'une société qui se libère vraiment du joug étranger reprend les routes ascendantes de sa propre culture — la lutte de libération est-elle, avant tout, un acte de culture.

La lutte de libération est un fait essentiellement politique. Par conséquent, seules des méthodes politiques peuvent être utilisées au cours de son développement.

La culture n'est donc pas, ni ne saurait être une arme ou une méthode de mobilisation de groupe contre la domination étrangère. Elle est bien plus que cela. En effet, c'est dans la connaissance concrète de la réalité locale, en particulier de la réalité culturelle, que se fondent le choix, la structuration et le développement des

méthodes les plus adéquates pour la lutte. D'où la nécessité, pour le mouvement de libération, d'accorder une importance primordiale non seulement aux caractéristiques générales de la culture de la société dominée, mais encore à celles de chaque catégorie sociale. Car, bien qu'elle ait un caractère de masse, la culture n'est pas uniforme, elle ne se développe pas également dans tous les secteurs, horizontaux ou verticaux, de la société.

L'attitude et le comportement de chaque catégorie ou de chaque individu face à la lutte et à son déroulement sont, certes, dictés par ses intérêts économiques, mais aussi profondément influencés par sa culture. L'on peut même affirmer que c'est la différence des niveaux de culture qui explique les différents comportements des individus d'une même catégorie sociale face au mouvement de libération.

C'est sur ce plan donc que la culture atteint toute sa signification pour chaque individu : compréhension et intégration dans son milieu social, identification avec les problèmes fondamentaux et les aspirations de la société, acceptation ou négation de la possibilité d'une transformation dans le sens du progrès.

Quelle que soit sa forme, la lutte exige la mobilisation et l'organisation d'une majorité importante de la population, l'unité politique et morale des diverses catégories sociales, la liquidation progressive des vestiges de la mentalité tribale et féodale, le refus des règles et des tabous sociaux et religieux incompatibles avec le caractère rationnel et national du mouvement libérateur, et elle opère encore beaucoup d'autres modifications profondes dans la vie des populations.

Cela est d'autant plus vrai que la dynamique de la lutte exige encore la pratique de la démocratie, de la critique et de l'autocritique, la participation croissante des populations à la gestion de leur vie, l'alphabétisation, la création d'écoles et de services sanitaires, la formation de cadres issus des milieux paysans et ouvriers, et bien d'autres réalisations qui impliquent une véritable marche forcée de la société sur la route du progrès culturel. Cela montre que la lutte de libération n'est pas qu'un fait culturel, elle est aussi un facteur de culture.

Parmi les représentants de la puissance coloniale comme dans l'opinion métropolitaine, la lutte de libération crée d'abord un sentiment général d'étonnement, de surprise et d'incrédulité. Une fois surmonté ce sentiment, qui est le fruit de préjugés ou de la déformation systématique qui caractérise l'information colonialiste,

les réactions varient selon les intérêts et les opinions politiques et le degré de cristallisation d'une mentalité colonialiste ou raciste des différentes catégories sociales, voire des individus.

Les progrès de la lutte et les sacrifices imposés par la nécessité d'exercer une répression colonialiste, policière ou militaire, provoquent dans l'opinion métropolitaine, une scission qui se traduit par des prises de position différentes, sinon divergentes, et par l'émergence de nouvelles contradictions politiques et sociales.

A partir du moment où la lutte s'impose comme un fait irréversible, et si grands que soient les moyens utilisés pour la juguler, un changement qualitatif s'opère dans l'opinion métropolitaine qui, dans sa majorité, accepte progressivement la possibilité, sinon la fatalité de l'indépendance de la colonie.

UN tel changement traduit la reconnaissance, consciente ou non, du fait que le peuple colonisé en lutte a une identité et une culture propres. Et cela en dépit du fait qu'une minorité active, accrochée à ses intérêts et à ses préjugés, continue, durant tout le conflit, à refuser le droit de ce peuple à l'indépendance, à rejeter l'équivalence des cultures que ce droit implique. Equivalence qui, à une étape décisive du conflit, est implicitement reconnue ou acceptée, même par la puissance coloniale, lorsque, pour détourner la lutte de ses objectifs, elle applique une politique démagogique de « promotion économique et sociale », de « développement culturel », en recourant à de nouvelles formes de domination.

En effet, si le néo-colonialisme est avant tout la continuation de la domination économique impérialiste sous une forme déguisée, il est aussi la reconnaissance tacite par la puissance coloniale du fait que le peuple qu'il domine et exploite a son identité propre, laquelle exige une direction politique propre, pour la satisfaction d'une nécessité culturelle.

Il faut remarquer encore que, en acceptant l'existence d'une identité et d'une culture du peuple colonisé, et donc son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, l'opinion métropolitaine (ou tout au moins une partie importante de cette opinion) fait un progrès significatif d'ordre culturel, et se libère d'un élément négatif de sa culture : le préjugé de la suprématie de la nation colonisatrice sur la nation colonisée. Ce progrès peut avoir des conséquences importantes, voire transcendantes, sur



Le cri : sculpture Makondé récemment réalisée aux confins du Mozambique. Le motif symbolique de la fécondité est dégagé de la structure même d'une branche d'ébénier.

Le défi créateur des Makondé

5 000 km² : tel est le domaine du peuple Makondé, d'ethnie Bantou, qui vit dans l'est africain. Le plateau Makondé s'étend sur le nord du Mozambique et le sud de la Tanzanie (voir carte page 6), coupé par la vallée de la rivière Rovuma. Au gré des partages de l'époque colonialiste, les Makondé passèrent sous différentes tutelles européennes. En 1960, les résistances des Makondé du Mozambique, pays sous gestion portugaise, provoquèrent une sanglante répression. La lutte armée s'enracina, et les Makondé participèrent puissamment au mouvement de libération, le Front de libération du Mozambique (FRELIMO). Beaucoup d'entre eux durent fuir en Tanzanie, où vivent aujourd'hui les deux tiers des 500 000 Makondé. Parmi eux, nombre de sculpteurs émigrés du Mozam-

Photo Gérard Dufresne — Le Courrier de l'Unesco



1

DÉFI CRÉATEUR DES MAKONDÉ (Suite)

bique. La culture Makondé, très ancienne et relativement préservée par l'isolement géographique a en effet favorisé une éclosion exceptionnelle d'artistes. Les Makondé, agriculteurs subsistant dans une région aride, ont depuis des âges reculés travaillé le bois. Selon une de leurs anciennes légendes, c'est d'un morceau de bois que le premier homme sculpta un être à son image, qui fut la première femme, mère des Makondé. De nos jours, ils sculptent surtout l'ébène, bois noble, difficile à travailler à cause de sa dureté, et qui abonde dans la brousse de l'est africain. Utilisant la structure même de la racine ou de la branche, ses lignes et ses nœuds, l'artiste Makondé en fait surgir une création étonnamment aérée et mobile, où s'incarnent tour à tour une image réaliste de sa vie quotidienne et les symboles délicats des concepts sociaux et religieux. Par la variété des styles et l'abondance des œuvres, la sculpture Makondé a une place remarquable dans la sculpture d'Afrique orientale. Depuis une quinzaine d'années, elle est en plein renouveau. On lui doit maintes créations de grande beauté dans lesquelles s'affirme un « retour aux sources » déli-

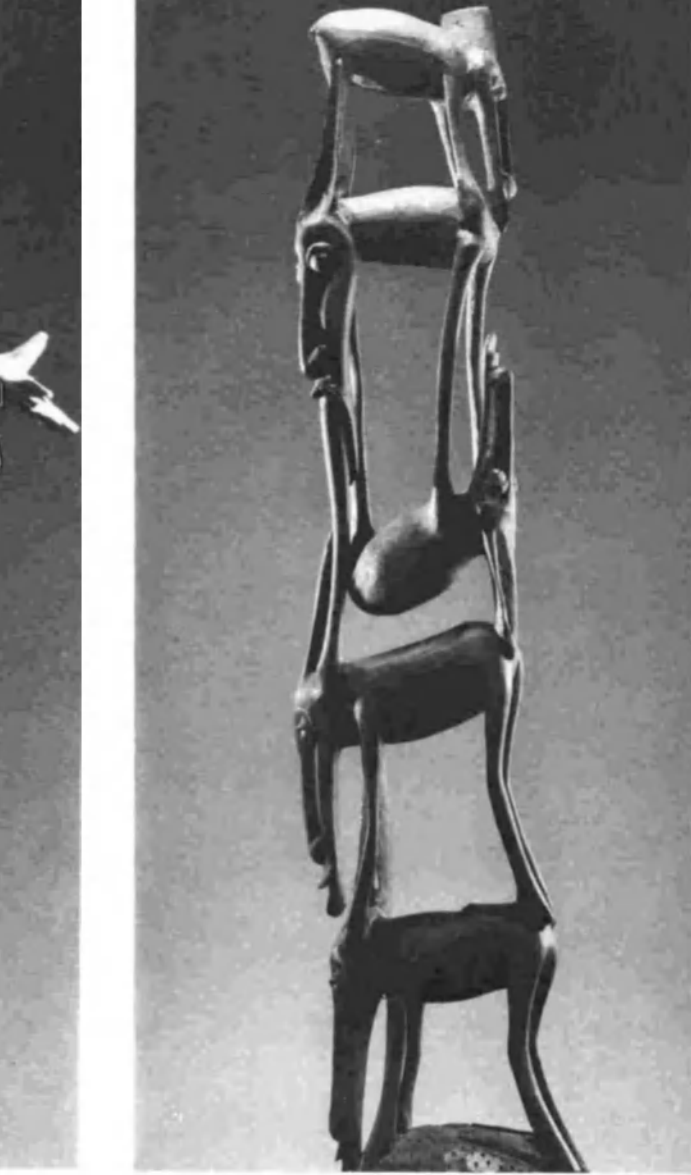
béré : plus que jamais, l'artiste Makondé cherche aujourd'hui à imposer l'authenticité profonde de sa culture, se dégageant du naturalisme pour ressusciter un langage plastique original que l'on pourrait qualifier « d'expressionniste » ou « d'abstrait ». En pages 18 et 19, quelques exemples de ces œuvres : 1) Dégagés d'une racine d'ébénier, l'antilope et le serpent : celui-ci signifie dans la mythologie Makondé la liaison entre le monde des ancêtres et celui des vivants. 2) Cycle de la vie animale : harde d'antilopes (le modelé longiforme que l'on remarque dans la plupart des sculptures est déterminé par celui du bois. 3) Désir de maternité : chez les Makondé, qui vivent en société matriarcale, la femme signifie la perpétuité de la vie. Ici, l'enfant souhaité est sur la tête de la future mère, qui sollicite son époux. 4 et 5) Deux aspects d'une même œuvre (dos et profil) : enlacement du couple. Les visages masqués (5) expriment la communication par la parole. 6) Représentation symbolique de la fécondité féminine, œuvre toute de mouvement et de fluidité harmonieuse dont l'inspiration est proche de la sculpture reproduite sur la couverture de dos de ce numéro.



3



4



Photos Gérard Dufresne — Le Courrier de l'Unesco

2



5



6

l'évolution politique de la puissance impérialiste ou coloniale, comme le prouvent quelques faits de l'histoire récente ou actuelle.

Certaines affinités génético-somatiques et culturelles entre plusieurs groupes humains d'un ou de divers continents, ainsi qu'une situation plus ou moins semblable par rapport à la domination coloniale et raciste, ont amené à formuler des théories et à créer des « mouvements » fondés sur l'hypothèse de l'existence de cultures raciales ou continentales.

Sans prétendre minimiser l'importance que de telles théories ou « mouvements » auraient eu ou ont en tant que tentatives, réussies ou non, de recherche d'une identité, et en tant que moyen de contestation de la domination étrangère, l'on peut affirmer qu'une analyse objective de la réalité culturelle conduit à nier l'existence de cultures raciales ou continentales.

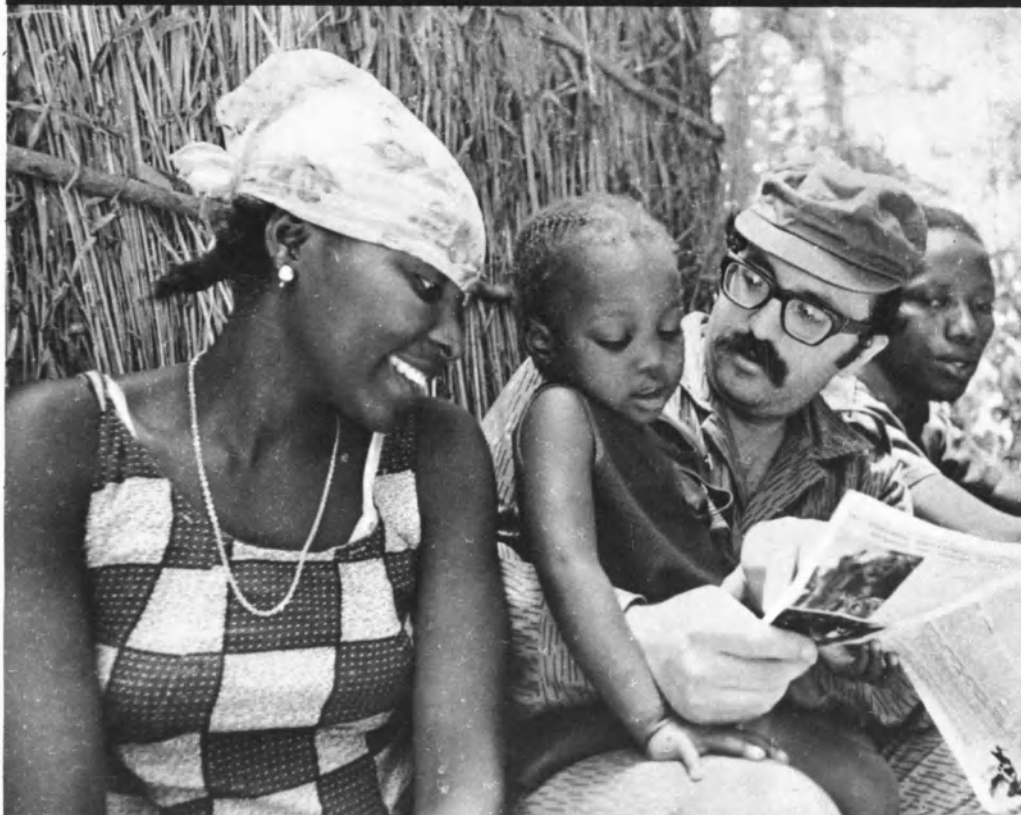
Tout d'abord parce que la culture, comme l'histoire, est un phénomène en expansion et intimement lié à la réalité économique et sociale du milieu, au niveau des forces productives et au mode de production de la société qui l'a créée. Deuxièmement, parce que le développement de la culture se poursuit de façon inégale, au niveau d'un continent, d'une « race », voire d'une société. En effet, les coordonnées de la culture, comme celles de tout phénomène en développement varient dans l'espace et dans le temps, que ceux-ci soient matériels (physiques) ou humains (biologiques et sociologiques).

Voilà pourquoi la culture-crédation de la société et synthèse des équilibres et des solutions qu'elle engendre pour résoudre les conflits qui la caractérisent à chaque phase de l'histoire — est une réalité sociale indépendante de la volonté des hommes, de la couleur de la peau, de la forme des yeux, de la géographie.

Pour que la culture joue le rôle qui lui revient dans le mouvement de libération, celui-ci doit établir avec précision les objectifs à atteindre sur la voie de la reconquête du droit du peuple qu'il représente et dirige, à avoir sa propre histoire et à disposer librement de ses forces productives en vue du développement ultérieur d'une culture plus riche, populaire, nationale, scientifique et universelle.

Ce qui est important pour le mouvement de libération, ce n'est pas de prouver la spécificité ou la non-spécificité de la culture du peuple, mais de procéder à l'analyse critique de cette culture en fonction des exigences de la lutte et du progrès et de la situer, sans complexe de supériorité ou d'infériorité, dans la civilisation universelle, comme une parcelle du patrimoine commun de l'humanité, en vue d'une intégration harmonieuse dans le monde actuel. ■

L'intervention des Nations Unies a joué un rôle important dans la lutte pour l'indépendance de la Guinée-Bissau. Ci-dessous, Horacio Sevilla Borja, président de la Mission spéciale des Nations Unies lors de sa visite dans les territoires libérés en 1972. A droite, dans un village, le drapeau des Nations Unies.



ce que nous avons vu dans la Guinée libérée

Récit de la mission spéciale
d'enquête des Nations Unies



Photos Y. Nagata, Nations Unies

par
Horacio Sevilla Borja

L'IMPRESSION première et fondamentale que nous avons eue est que l'existence des « zones libérées » est une réalité concrète, en dépit des dénégations obstinées du Portugal, qui ont semé le doute chez leurs alliés les plus proches, et des innombrables témoignages des journalistes et des diverses délégations non-gouvernementales qui se sont rendus dans le territoire de la Guinée (Bissau).

Les forces militaires et les cadres administratifs du Parti Africain de l'Indépendance de la Guinée et des Îles du Cap Vert (PAIGC) ont la situation bien en main ; ils sont véritablement les maîtres des vastes zones que nous avons visitées.

Utilisant divers moyens de transport, nous nous sommes déplacés sans

Le texte que nous publions ci-dessous est extrait du rapport établi par Horacio Sevilla Borja, président de la Mission spéciale des Nations Unies, chargée au printemps 1972 de visiter les zones de la Guinée (Bissau) libérées. A la fin de 1971, Amilcar Cabral avait invité les Nations Unies à se rendre compte de la situation dans les régions libérées du pays. La Mission comprenait trois experts, représentants de leur pays respectif auprès des Nations Unies : Horacio Sevilla Borja (Équateur), Folke Löfgren (Suède), et Kamel Belkhiria (Tunisie). Elle put, du 2 au 8 avril 1972, parcourir ces régions et juger des réalisations sociales, sanitaires et éducatives sous l'égide du mouvement de libération. En novembre 1972, les Nations Unies reconnaissent le PAIGC comme « seul et authentique représentant des populations du territoire » de Guinée (Bissau), et réaffirmaient leur droit inaliénable à l'indépendance.

arrêt pendant sept jours. Partout, nous avons constaté la même situation : présence constante des guérilleros nationalistes admirablement organisés, appui massif de la population des bourgs, des villages et des hameaux à ceux qui luttent pour leur donner la liberté, organisation administrative parfaite qui règle tous les aspects de la vie de la communauté.

Il est absolument remarquable que le PAIGC, après quelques années d'une lutte que les Nations Unies ont reconnue comme légitime, malgré une infériorité matérielle et militaire marquée par rapport à l'ennemi, ait pu dominer de vastes régions du territoire de la Guinée (Bissau), qu'il arrache progressivement par la force à la domination de ses occupants illégaux.

Mais les efforts que réalise le

PAIGC pour organiser la vie civile de la communauté et, tout en continuant la lutte, créer une société nouvelle, avec ses institutions propres, correspondant au tempérament du peuple guinéen, et non à l'imposition forcée de cultures étrangères, sont non moins admirables. Société nouvelle qui reconnaît la dignité de son élément fondamental, l'être humain, grâce à l'égalité des chances, au travail communautaire, à la justice sociale et à la disparition des coutumes traditionnelles anachroniques et des rivalités tribales accentuées par le colonisateur.

Société qui passe rapidement de la nuit d'une domination coloniale injuste et incapable à l'aube d'un avenir où l'exploitation sera inconnue et où la marche en avant se poursuivra avec dynamisme.



CE QUE NOUS AVONS VU (suite)

Nous n'oublierons pas notre visite aux écoles et aux internats où, sous la direction du PAIGC, des équipes de professeurs formés à l'étranger donnent une éducation complète aux enfants, dont beaucoup sont nés dans les zones libérées et n'ont jamais vu un seul Portugais, civil ou militaire.

Il est vrai que le sourire et la joie propres à leur âge semblent avoir disparus momentanément du visage de ces enfants, mais il faut savoir que, parallèlement à leur formation, ils doivent participer à la tâche de défense et de reconstruction et même transporter leur propre matériel scolaire depuis la frontière au cours de marches longues et dangereuses ; les écoliers de la Guinée (Bissau) vivent dans la crainte constante des bombardements car, pour des raisons qui nous échappent, il semble que les écoles soient la cible préférée des bombardements insensés des Portugais, qui ont déjà fait de nombreux morts fauchés en pleine jeunesse.

A propos de cette question de l'enseignement, je ne saurais manquer de mentionner la valeur de la coopération bilatérale apportée par divers pays. Par exemple, nous avons constaté avec satisfaction que les enfants apprennent leurs leçons dans des manuels en portugais imprimés en Suède et fournis gracieusement par

le gouvernement de ce pays. Le PAIGC s'est fixé pour but de donner une éducation à tous les enfants d'âge scolaire et de mener à bien un programme d'alphabétisation des adultes dans les zones libérées, ce qui n'aurait même pas été concevable dans le cadre du système colonial.

En divers points des zones libérées, le PAIGC a des hôpitaux et des postes sanitaires qui non seulement procurent des soins aux blessés de guerre, dont la majorité sont des éléments de la population civile, mais en outre organisent des campagnes de soins et de prophylaxie contre les maladies endémiques dans ces régions et préparent aux professions médicales du personnel de niveau intermédiaire, créant ainsi une nouvelle classe de combattants de la paix qui travaillent pour le peuple.

Sur ce point, il convient également de souligner la valeur de la coopération internationale, aussi bien en ce qui concerne l'envoi d'experts que de médicaments et d'équipements ; ainsi sont partiellement couverts d'énormes besoins.

Le PAIGC crée en outre dans toutes les zones qu'il contrôle des magasins populaires où les échanges commerciaux se font sous forme de troc, ce qui aide les populations à sortir du système de surproduction des pro-

duits traditionnels comme le riz, et à acquérir des biens de consommation et des articles de première nécessité qui étaient hors de portée pour eux au temps de l'administration coloniale.

Il y aurait beaucoup à dire au sujet des travaux de reconstruction en cours, du système d'administration de la justice par des tribunaux populaires, du système d'administration communautaire.

Il est de la plus haute importance de mentionner ici l'attitude qu'a adoptée le gouvernement portugais à l'occasion de la visite de la Mission du Comité spécial des Nations Unies, approuvée à une majorité écrasante par l'Assemblée générale. Non seulement il a fait des efforts sur le plan diplomatique pour empêcher la visite, mais, chose foncièrement plus grave encore, il a utilisé toute sa puissance militaire pour empêcher la visite et annihiler physiquement trois diplomates qui remplissaient une mission officielle des Nations Unies.

Il nous a été pénible d'être les témoins oculaires des atrocités commises par les forces portugaises : incendies de villages, dont les habitants dormaient à la belle étoile et d'où émanait une odeur de brûlé, destruction des cultures par des bombardements innombrables et ruineux, exter-



Photo Bruna Amico © Gamma, Paris

Photo historique prise le 24 septembre 1973 lors de la proclamation de la République de Guinée (Bissau). Ancien compagnon d'Amilcar Cabral, Aristides Pereira, secrétaire général du PAIGC, étreint avec émotion un citoyen de la nouvelle République.

L'AIDE DE L'UNESCO AUX MOUVEMENTS DE LIBÉRATION AFRICAINS

par *Ginette Fontaine-Eboué*

LA contribution de l'Unesco à la cause de la paix, directement et indirectement, s'est avérée aussi vaste que décisive au cours de l'histoire de l'Organisation. Cependant, au cours de ces dernières années, la Conférence générale a décidé que l'Unesco devait renforcer encore son œuvre pour la paix. Car, même compte tenu de l'ensemble du programme de l'Unesco dans le domaine de la coopération internationale en matière d'éducation, de science, de culture et de communications, lequel contribue de manière continue et essentielle aux relations pacifiques entre les nations, existent néanmoins des besoins qui sollicitent la plus grande attention; et dans le domaine propre à l'Unesco, s'imposent des activités directement liées à la paix.

L'Unesco a, par exemple, joué un rôle important en aidant les mouvements de libération africains en Angola, au Mozambique et en Guinée (Bissau) à obtenir des manuels scolaires et du matériel éducatif, à créer des écoles dans les zones libérées et dans les pays voisins comme les Républiques de Tanzanie, Guinée et Zambie.

■ En 1971, l'Unesco a envoyé, auprès

GINETTE FONTAINE-ÉBOUÉ, du Tchad, est responsable du programme de l'Unesco pour l'aide éducative aux mouvements de libération et aux réfugiés africains. Au Département de l'Éducation de l'Unesco depuis 1961, elle a contribué à la coordination de l'aide culturelle et éducative au Congo (actuellement République du Zaïre) au lendemain de l'indépendance de ce pays.

de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à Addis Abéba (Ethiopie), une mission d'information conduite par le Sous-Directeur général pour l'Éducation, Amadou Mahtar M'Bow. Grâce à leur étroite collaboration, les deux Organisations ont depuis réussi à fournir aux mouvements de libération et aux réfugiés des trois territoires africains, sous administration portugaise, une aide considérable en matière d'éducation.

■ Depuis 1972, l'Unesco administre les fonds du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) destinés à l'éducation des réfugiés et dont le total dépasse 350 000 dollars. Ces fonds sont attribués en réponse aux demandes d'aide formulées par la Tanzanie, la Zambie et la Guinée. Cette aide a permis d'accorder des bourses d'études à l'échelon régional ou international, et a contribué à assurer la formation et le traitement d'enseignants volontaires pour les réfugiés. Elle a permis, en outre, de fournir de l'équipement pour l'Institut de l'Amitié, géré à Conakry (République de Guinée) par le mouvement de libération de Guinée (Bissau) et des Iles du Cap-Vert (PAIGC), pour l'école secondaire et normale du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), situé à Bagamoyo (Tanzanie), et pour le Nkumbi International College (Zambie), où 40 pour cent des places sont réservées aux réfugiés.

■ En 1971-1972, l'Unesco a consacré 40 000 dollars à l'aide aux réfugiés et aux mouvements de libération, et

mination du bétail, activité permanente des avions de reconnaissance. Nous avons même vu dans les champs des territoires libérés des bombes puissantes lâchées par des avions modernes, et qui n'avaient pas explosé. Or, il est bon de noter ici que le Portugal, pays sous-développé, ne fabrique même pas les avions et les bombes les plus simples. Si la communauté internationale organisée juridiquement est incapable d'empêcher certaines puissances de continuer à aider le Portugal et à lui fournir des équipements militaires modernes pour poursuivre cette guerre atroce et injuste, le Comité ne pourra guère progresser vers la réalisation de ses objectifs.

Je voudrais exprimer la gratitude de mes collègues et la mienne aux membres du Comité spécial qui nous ont donné l'occasion de participer à cette mission et de démontrer ainsi de façon concrète le dévouement de nos pays et de nos gouvernements à la cause la plus chère à l'Afrique et à l'appui qu'ils lui donnent. Pour notre part, nous avons vécu une expérience inoubliable au cours de cette première tentative faite par l'ONU en vue de chercher une voie nouvelle qui lui permette d'aider les populations qui veulent se libérer définitivement du joug colonial. ■

69 000 dollars en 1973-1974. Une partie de cette somme a été utilisée pour l'impression de 60 000 manuels de mathématiques destinés au mouvement d'indépendance de Guinée (Bissau), une autre pour aider les centres d'éducation pour réfugiés, comme l'Institut de l'Amitié à Conakry, et l'école secondaire et normale de Bagamoyo. Les manuels ont été acheminés à Conakry pour être utilisés en République de Guinée et dans les zones libérées de la Guinée (Bissau). L'Unesco aide aussi à former des instituteurs et des instructeurs pour l'alphabétisation à Conakry et à Bagamoyo.

L'Unesco prépare la publication d'un manuel d'histoire sur la Guinée (Bissau) et le Cap-Vert, le premier qui abordera la situation actuelle dans ces territoires.

■ L'année dernière, l'Unesco a collaboré, avec la Suède et le Danemark, à un programme d'entraide de 700 000 dollars, destiné à l'Institut angolais d'éducation, créé à Dolisie (Rép. pop. du Congo) par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA). L'apport couvrait les frais de constructions scolaires (offerts par l'Agence danoise pour le développement), les salaires des employés, l'équipement et le matériel, financés par le truchement de l'Unesco par l'Agence suédoise pour le développement. Avec l'aide de l'Unesco, l'Institut angolais élabore des programmes spéciaux pour les écoliers réfugiés.

■ L'Unesco a acheminé en Afrique un million de cahiers d'écoliers, offerts par l'URSS qui, en outre, a mis à la disposition de réfugiés appartenant aux mouvements de libération, 50 bourses d'enseignement supérieur.

■ L'appel de l'Unesco en faveur des mouvements de libération africains a été entendu par d'autres pays. L'Inde, par exemple, a offert du matériel scolaire ; le Koweït enquête sur les besoins prioritaires en éducation ; la Finlande s'est engagée à imprimer des manuels destinés aux mouvements de libération ; la Somalie a offert des bourses de formation de maîtres de l'enseignement primaire et secondaire.

■ Dans le cadre de son programme, pour accorder une aide « morale » aux mouvements de libération, l'Unesco publie plusieurs rapports d'information et d'enquête sur la situation en Afrique australe. Ces rapports comprennent une enquête spéciale sur le colonialisme portugais en Angola, Guinée (Bissau) et Mozambique. L'étude : « Le colonialisme portugais, ses effets sur l'éducation, la science, la culture et l'information », a été écrite par le docteur Eduardo de Sousa Ferreira (voir page 25) et sera publiée avec une introduction de Basil Davidson. ■

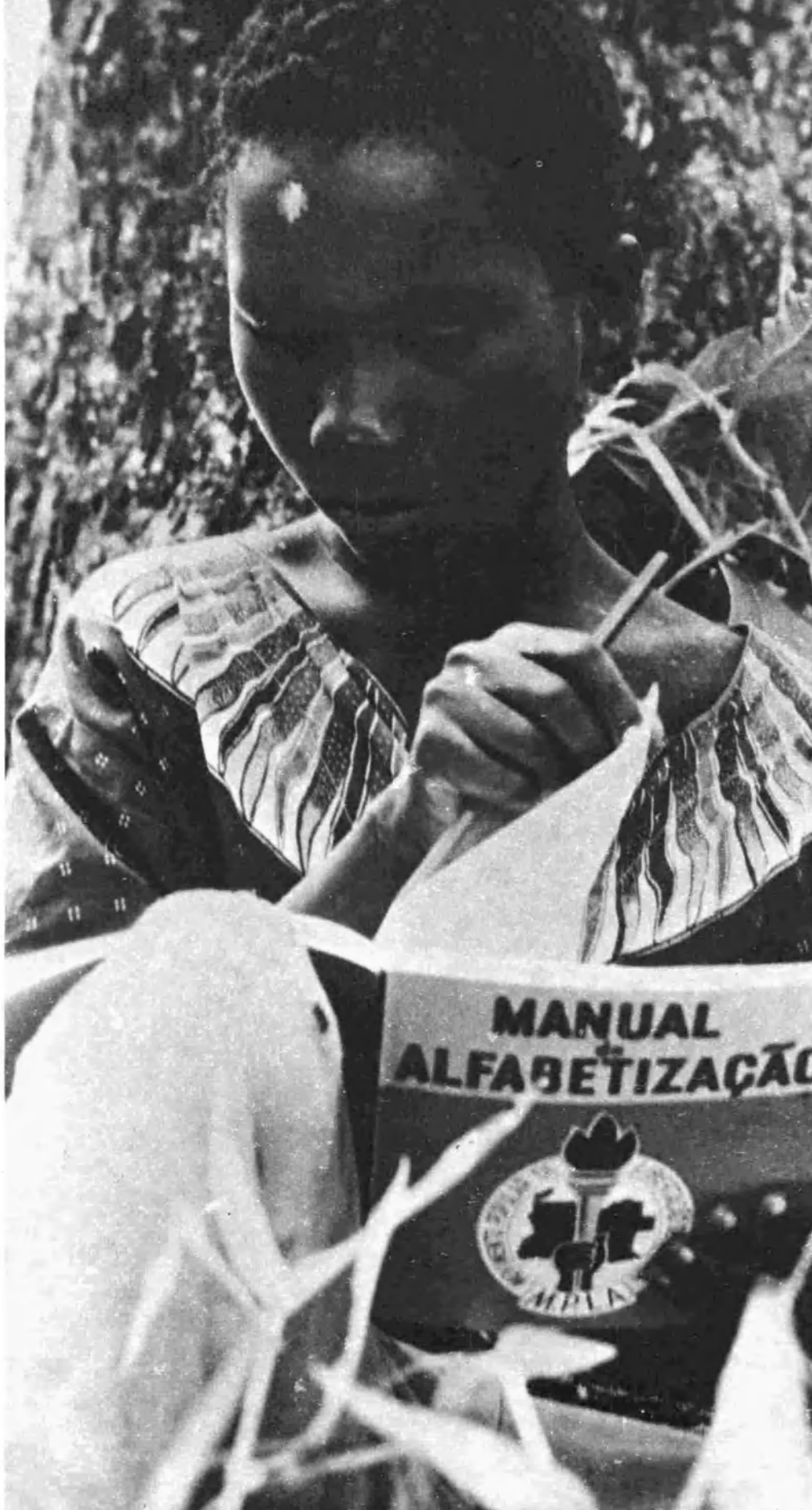


Photo © CSLLCP, Paris

Cette jeune Angolaise apprend à lire dans un manuel d'alphabétisation préparé par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA). Dans les régions libérées de l'Angola, où le taux d'analphabétisme a été estimé à 95 pour cent, le MPLA a installé quelque 60 écoles et publié et diffusé ses propres manuels d'alphabétisation en portugais. Avec la contribution de la Suède et du Danemark, l'Unesco a aidé le MPLA à édifier l'Institut angolais d'éducation à Dolisie, en République populaire du Congo, ainsi qu'à mettre en œuvre de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes d'enseignement.

Éducation et discrimination dans les territoires portugais d'Afrique

par
**Eduardo
de Sousa Ferreira**

Le « *Courrier de l'Unesco* » présente ici un extrait inédit d'un rapport de l'Unesco sur les conséquences du colonialisme portugais sur l'éducation, la science, la culture et l'information dans les territoires africains sous contrôle portugais. L'auteur de ce rapport, Eduardo de Sousa Ferreira, met en lumière les éléments significatifs du système éducatif portugais en Afrique, tels qu'ils se dégagent de son enquête. Ce rapport, de même que plusieurs autres concernant la situation actuelle dans le sud de l'Afrique, fera l'objet d'une publication intégrale, ultérieurement, dans le cadre de l'action de l'Unesco pour « l'appui moral » aux mouvements africains de libération. L'article ci-dessous résume un chapitre de l'ouvrage, actuellement en préparation, de Eduardo de Sousa Ferreira.

« **L'**EDUCATION... ne peut se fixer pour seul objectif la diffusion des connaissances, elle doit plutôt chercher à former des citoyens qui puissent prendre pleinement conscience des valeurs de la vie portugaise et sachent les interpréter en les incarnant constamment dans le réel, de manière à assurer la continuité de la nation. »

Cette affirmation, faite vers le milieu de 1972 par Joaquim da Silva Cunha, ministre portugais des Territoires d'Outre-mer, sert de base à la politique suivie par le Portugal en matière d'éducation dans ses territoires africains.

Face à l'opinion internationale et sous la pression des mouvements de libération dans les territoires portugais d'Afrique, le Portugal, dans les années soixante, a introduit d'importants changements dans sa politique coloniale en Afrique. Partie intégrante de cette politique, l'éducation subit des modifications fondamentales.

Il en résulta une expansion de l'éducation sans précédent dans les territoires portugais ; pourtant cette augmentation n'était que quantitative et concernait presque exclusivement l'enseignement primaire. L'objectif de base de cette nouvelle politique était identique à la précédente : inculquer les valeurs portugaises et introduire parmi

les écoliers africains une identification consciente avec le Portugal.

Les manuels jettent une lumière intéressante sur la nouvelle orientation de l'éducation. A la différence de ceux que l'on utilisait avant la réforme de l'enseignement primaire de 1964, les manuels d'aujourd'hui sont considérablement africanisés. Ils montrent la vie africaine, tant dans les villes que dans les zones rurales ; il arrive souvent que des images figurent des Africains, en relations harmonieuses avec des Blancs.

Mais la représentation d'une culture africaine et de son cadre naturel est noyée sous l'abondance des reproductions consacrées aux Blancs et au Portugal, et les questions morales, religieuses et historiques sont traitées du seul point de vue du Portugal.

En quatrième année de l'enseignement primaire, l'histoire se limite à celle du Portugal. C'est la seule matière, avec l'arithmétique et le portugais, qui fait l'objet d'une interrogation à l'examen final et un brevet portant sur les trois matières est demandé à tout Angolais candidat à un emploi autre que manuel.

L'histoire des colonies est parfois mentionnée, mais toujours en relation avec celle du Portugal ; on parle par exemple des « découvertes de Henri le Navigateur » ou de la « Libération » de l'Angola des griffes de la domination hollandaise. Les manuels de géographie de quatrième année portent sur leur couverture une vue du pont Salazar à Lisbonne et fournissent des renseignements détaillés sur le Portugal, ses ports, ses rivières, etc.

L'exemple de l'Angola servira à fixer quelques traits significatifs de l'enseignement primaire. Deux raisons com-

mandent ce choix. La première et la principale est que, de toutes les colonies portugaises, l'Angola est celle qui a accompli les progrès les plus amples et offre donc le cas le plus favorable aux thèses officielles ; la seconde est que les informations les plus récentes et les plus détaillées concernent ce pays.

On observe un remarquable progrès de la fréquentation scolaire dans l'enseignement primaire (105 781 élèves en 1960-61 et 392 809 en 1969-70) ; toutefois, la rapidité du changement s'explique par le taux extrêmement bas de la fréquentation au départ, c'est-à-dire en 1960.

Ajoutons qu'en 1970-71, les enfants fréquentant effectivement des établissements d'enseignement ne représentaient guère plus de la moitié de la population en âge d'être scolarisée (53,43 %). Au Mozambique, le pourcentage correspondant serait de 30 %, selon le journal *Noticias* (du 29 mars 1972), publié à Lourenço Marques.

Les écoles se situent dans les villes ou dans les zones où résident les Blancs. Pour les Africains qui vivent ailleurs, l'accès à l'enseignement est ainsi très difficile. C'est ce qu'a montré une étude officielle réalisée en 1971 dans des régions rurales de l'Angola (à l'exception des zones sous le contrôle des mouvements de libération).

Il ressort de l'enquête que 48,5 % des enfants de bergers et 20 % des enfants de cultivateurs se trouvaient dans l'impossibilité matérielle d'aller à l'école en 1969-70.

Afin de favoriser l'expansion de l'éducation dans les régions rurales où vivent les Africains, le décret de 1964 créa des écoles assurant une

EDUARDO DE SOUSA FERREIRA, économiste portugais, est un spécialiste des problèmes économiques et politiques du Portugal et des territoires africains sous administration portugaise. Il est l'auteur de nombreuses études, dont l'ouvrage « *Portuguese Colonialism from South Africa to Europe* » (*Colonialisme portugais, de l'Afrique du Sud à l'Europe*), édité. Aktion Dritte Welt, 1972, Freiburg (Rép. féd. d'Allemagne).

année d'enseignement préparatoire au primaire et les trois premières années du primaire. D'une manière générale, seules certaines écoles primaires offrent le cycle complet d'études, qui comprend une quatrième année ; mais les statistiques comptent toutes les écoles sans faire de distinction.

Les maîtres exerçant dans les écoles primaires jouissant d'un cycle complet (ce sont presque toujours des Européens ou des mulâtres) reçoivent, au terme de cinq années d'enseignement secondaire, une formation spéciale durant deux ans. Dans les autres écoles, en revanche, on ne leur demande que d'avoir suivi quatre années d'enseignement primaire et reçu une formation professionnelle de quatre autres années.

Lors de la rapide expansion de 1962, les classes inférieures furent confiées, dans ces dernières écoles, à des moniteurs qui n'avaient reçu, au sortir du primaire, qu'une formation de deux mois et demi. On peut juger du niveau de celle-ci en remarquant que les moniteurs ne sont en droit de se présenter à l'examen qui leur ouvre la carrière de professeur qu'après avoir enseigné pendant dix ans et « recueilli de bonnes notes à chaque inspection annuelle » (encore est-il vrai que le niveau de cet examen est assez bas).

Dans l'année 1969-70, la plupart des professeurs travaillant dans des écoles au cycle incomplet et la totalité des moniteurs étaient Africains.

Le taux élevé des échecs scolaires est pour une part imputable à la pénurie de professeurs jouissant d'une formation appropriée ; mais une autre raison l'explique également. Le portugais est la seule langue d'enseignement autorisée. Dès la classe prépa-

toire au primaire, les enfants africains doivent en premier lieu apprendre le portugais et ils se trouvent ainsi gravement handicapés, à la différence des jeunes Portugais. Les taux d'échecs les plus élevés apparaissent aux premiers examens.

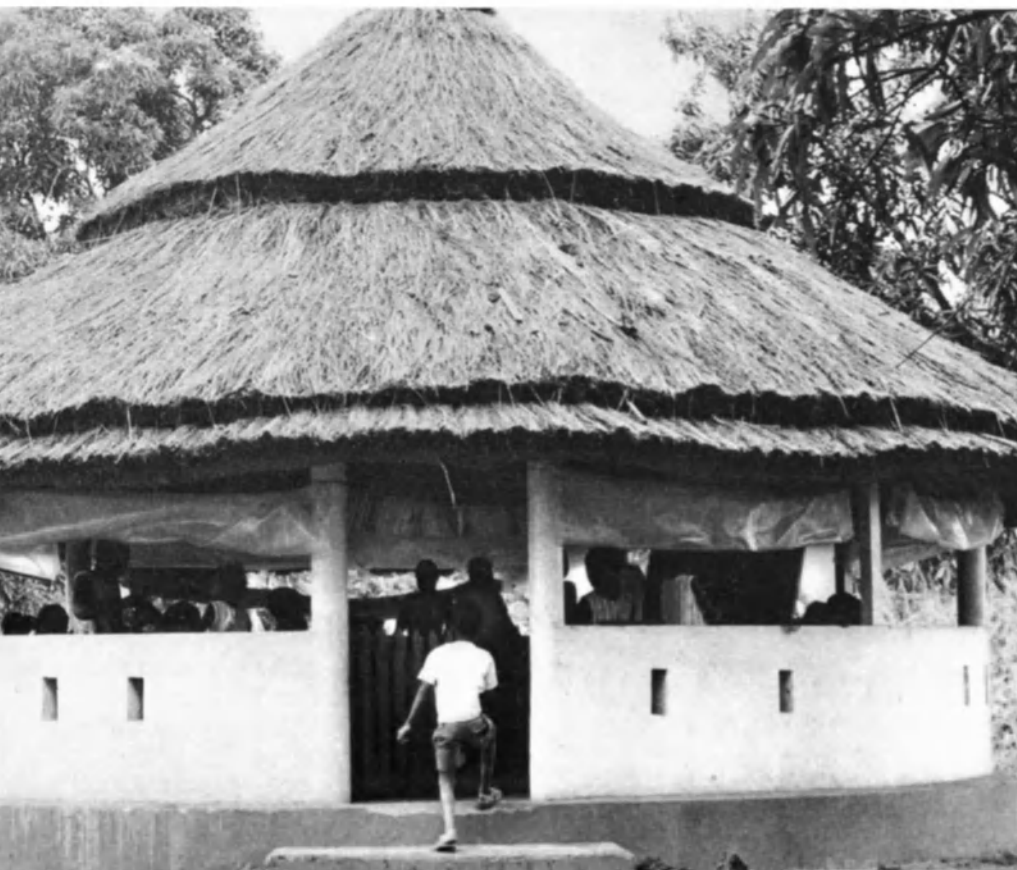
Sur ce point, nous ne disposons pas de statistiques concernant l'Angola ; mais pour le Mozambique les chiffres montrent un taux d'échecs de 67,1 % dans le préparatoire au primaire, alors que le taux moyen est de 57,8 %. Toutefois, le passage dans les classes du primaire ne dépend pas seulement de la connaissance du portugais.

Un document des Nations Unies attire l'attention sur le phénomène : « Comme le suggèrent des cas récents, il arrive cependant qu'un enfant africain qui a atteint l'âge de sept ans et se montre capable de parler couramment le portugais et de compter dans cette langue, ne puisse entrer en première année, à la différence

L'APPRENTISSAGE DE LA LIBERTÉ

L'école pilote créée par le PAIGC de Guinée (Bissau) à Conakry, en République de Guinée, est à la fois centre éducatif et expérimental et centre de formation pédagogique pour professeurs. Les enfants réfugiés de Guinée (Bissau) y reçoivent, parallèlement à l'enseignement scolaire, une formation agricole pratique. L'Unesco a fourni 60 000 manuels d'arithmétique, tant pour l'école de Conakry que pour plus de 150 écoles créées dans les zones libérées.

Photos © Bruna Amico, Rome



d'un enfant portugais, et qu'il doive poursuivre le préparatoire ; on exigera de lui qu'il y acquière les comportements sociaux jugés nécessaires à la fréquentation des écoles aux côtés des enfants en provenance de milieux européens et la condition d'une réussite analogue à la leur. »

De tous les élèves inscrits en Angola, dans les années 1967-70, 4,4 % achevèrent le cycle du primaire, c'est-à-dire passèrent l'examen final de 4^e année. Le plus haut pourcentage (9,8 %) fut atteint au Luanda, le plus bas (1,96 %) au Cuando-Cubango.

Les responsables font eux-mêmes ce commentaire : « Ces résultats ne plaident pas en faveur du système. La plus grande partie de la population scolaire (et la quasi-totalité des élèves dans les zones rurales) ne va pas au-delà des deux, au mieux des trois premières années du primaire, elle ne retire de l'école que des connaissances extrêmement superficielles, un bagage à ce point rudimentaire qu'au bout de peu de temps elle retombe dans l'analphabétisme. Pour l'économie, les conséquences sont celles qui



résultent d'une improductivité quasi totale des investissements engagés. »

Au-delà du primaire, l'accès à l'enseignement est fermé à la plupart des Africains par divers procédés de sélection. Au Mozambique, sur les 444 983 Africains actuellement dans le système d'éducation, 439 974 se trouvaient dans le primaire.

L'enseignement post-primaire est surtout technique et professionnel ; son objectif est d'accroître le nombre des travailleurs africains spécialisés. Au Mozambique, les chiffres montrent qu'au niveau du secondaire, 70,2 % des élèves africains (au nombre de 4 157) fréquentaient des écoles techniques ou professionnelles en 1966-67, et 29,8 % seulement des écoles traditionnelles, alors que la plupart des jeunes Européens se trouvaient dans ces dernières.

La situation est encore aggravée du fait que l'enseignement n'est donné qu'en un petit nombre de lieux et que d'ordinaire ceux-ci ne sont pas accessibles aux Africains. Il y a ainsi une forte concentration d'établissements et d'élèves dans un petit nombre de

districts et particulièrement dans le Luanda. En 1970-1971, 87,46 % de tous les élèves de la première année du secondaire se répartissaient dans huit des quinze districts de l'Angola, 38,79 % d'entre eux se trouvant à Luanda, la capitale.

Nous avons déjà observé, en citant les chiffres du Mozambique, un taux d'échecs scolaires élevé dans le primaire ; d'autres chiffres montrent qu'en Angola le taux d'échecs dans le premier cycle du secondaire atteint 40 %.

L'enseignement universitaire est symbolique tant en Angola qu'au Mozambique. Il y avait 1 402 étudiants en Angola, dans l'année 69-70 ; l'année précédente on en comptait : 1 145 au Mozambique, dont 33 seulement achevèrent leurs études. La formation d'ingénieur et les études de médecine (75,94 % de la population étudiante en Angola, en 1969-70) étaient les plus en faveur. La formation des agronomes, vétérinaires ou d'assistants sociaux (formation qui serait très importante pour le développement des régions rurales) est moins recherchée,

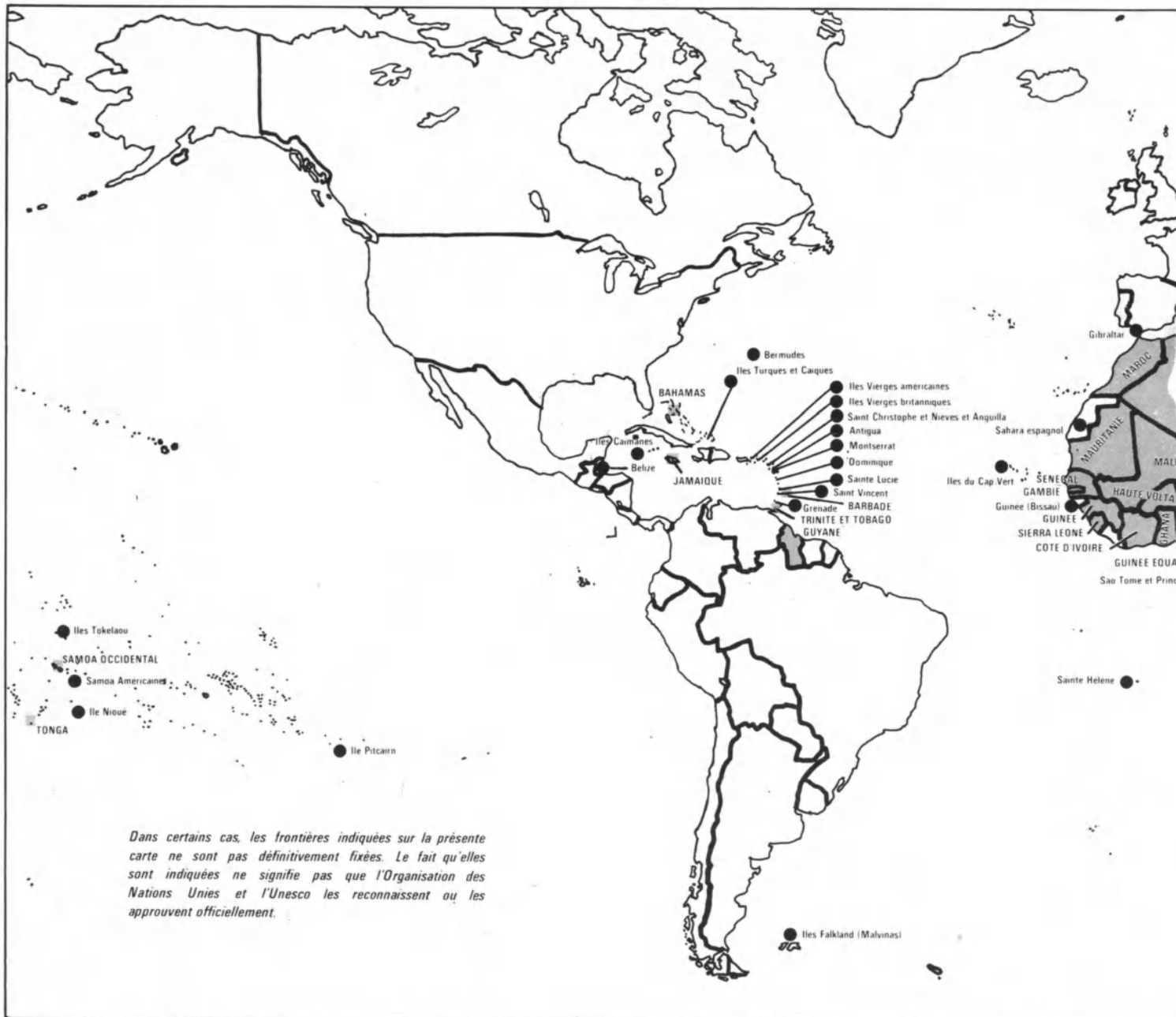
en raison surtout de la pauvreté des débouchés au sortir de l'Université.

Au Mozambique, en 1966-67, 9 étudiants sur un total de 614 étaient des Africains ; l'année suivante, 8 seulement sur un total de 748 (dont 5 en médecine et 3 suivant une formation d'ingénieur), soit : 1,1 % ; cette année-là, les Blancs représentaient 83,5 % des effectifs.

Entre autres obstacles, celui de l'argent est considérable. Peu d'Africains, en effet, peuvent faire face aux frais universitaires annuels, 1 000 escudos, auxquels s'ajoute une somme plus ou moins importante selon la matière choisie, 400 à 650 escudos.

Si nous admettons la prétention du Portugal à considérer l'Angola comme une de ses provinces, il faut alors reconnaître qu'en ce qui concerne l'enseignement primaire ce territoire est très au-dessous du niveau des pays avancés et même qu'il n'atteint pas à celui d'un certain nombre de pays en voie de développement.

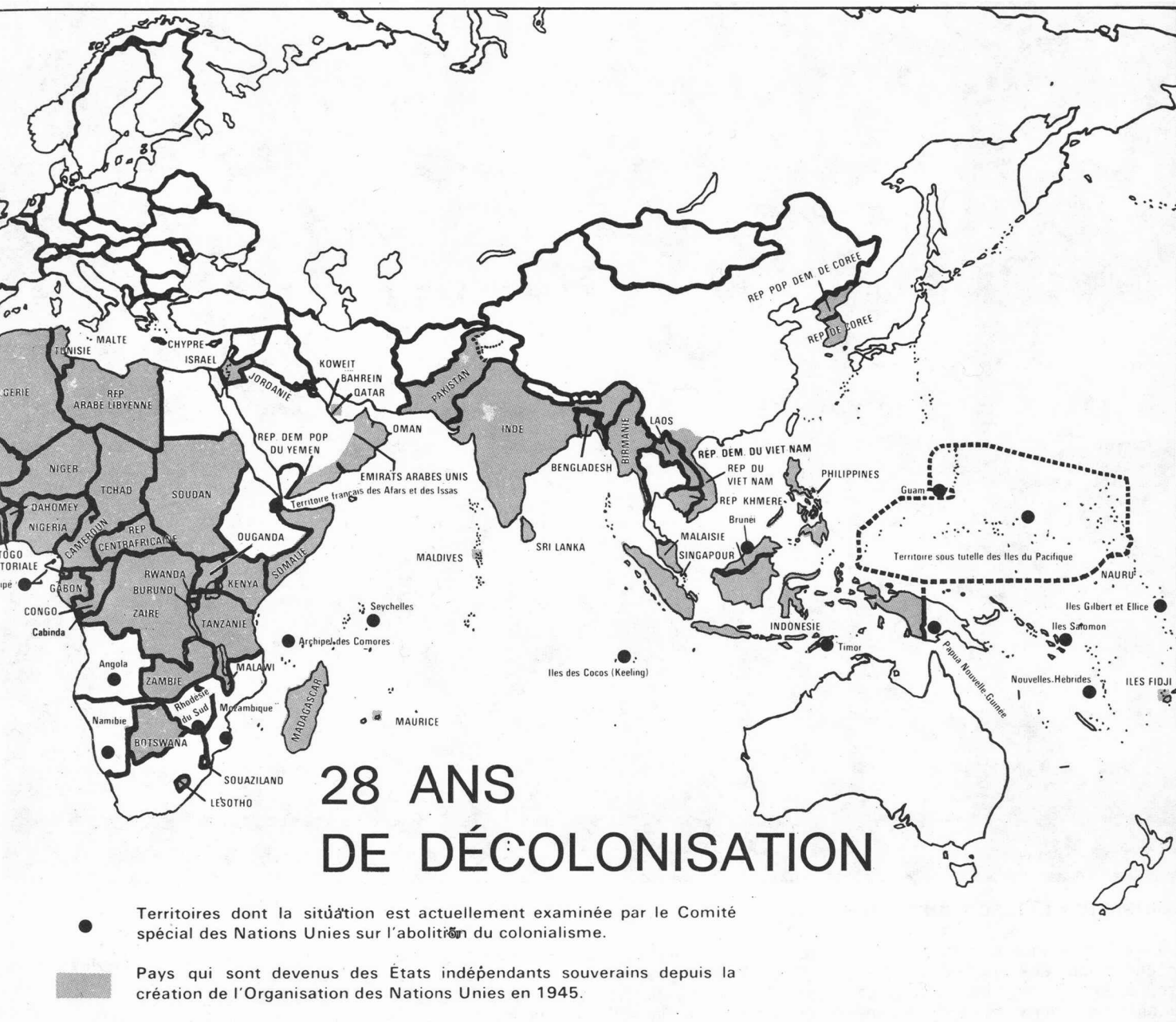
Plus on s'élève dans le niveau d'enseignement et plus diminue le nombre



Colonialisme néo-colonialisme et décolonisation

par
**Mohammad
Hakim Aryubi**

MOHAMMAD HAKIM ARYUBI, rapporteur en 1972 du Comité Spécial des Nations Unies sur la Décolonisation, était alors Premier Secrétaire de la Délégation Afghane auprès des Nations Unies. Le Comité des 24, autre nom du Comité Spécial, fut créé en 1961 par l'Assemblée Générale des Nations Unies pour étudier les progrès réalisés dans l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux adoptée par l'Assemblée Générale. Le texte que nous publions est inspiré du rapport (1972) du Comité Spécial.



D'après une carte des Nations Unies

LE 14 décembre 1960, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, par une majorité écrasante et sans un seul vote négatif, la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

« La sujétion des peuples à une subjugation, à une domination et à une exploitation étrangère constitue un défi des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations Unies et compromet la cause de la paix et de la coopération mondiales. »

Au cours des dix années qui ont suivi l'adoption de cette Déclaration, une trentaine de territoires dépendants, qui comptaient au total 60 millions d'habitants environ, ont atteint les objectifs fixés dans la Déclaration ; un grand nombre de ces territoires jadis dépendants sont devenus des États membres de l'ONU. Cette évolution est due, dans une large mesure,

aux efforts inlassables déployés par les peuples assujettis à une domination coloniale dans leur lutte pour obtenir la liberté et l'indépendance.

Il a fallu admettre que les nobles objectifs énoncés dans la Déclaration n'avaient pas pu être atteints de manière pacifique dans le cas de certains peuples, qui étaient encore privés de leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Nombre de ces peuples habitaient de petits territoires, souvent isolés, où, en raison essentiellement du caractère limité des ressources humaines et naturelles, la décolonisation exigeait une solution particulière dans chaque cas.

Dix-huit millions de personnes environ vivaient sous des régimes qui ne leur permettaient guère d'espérer obtenir leur émancipation dans un proche avenir ou par des voies pacifiques. Dans un grand nombre de ces territoires, des mesures de répression, qui comprenaient l'agression armée, continuaient d'être prises contre les

habitants et contre leurs mouvements de libération nationale.

C'est dans ce contexte que l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'occasion du dixième anniversaire de la Déclaration, a adopté le 12 octobre 1970, par une majorité écrasante, le Programme d'action pour l'application intégrale de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

C'est ainsi que le concept du droit inaliénable des peuples coloniaux à l'autodétermination et à l'indépendance a été élargi et comprend maintenant la reconnaissance de leur droit inhérent à lutter « par tous les moyens nécessaires dont ils peuvent disposer » contre les puissances coloniales qui répriment par la force leur aspiration à la liberté et à l'indépendance.

En procédant de ce principe, l'Assemblée générale a recommandé que les États membres, ainsi que les institutions spécialisées et les autres organismes des Nations Unies appor-



COLONISATION ET DÉCOLONISATION (Suite)

tent toute l'assistance morale et matérielle nécessaire aux peuples des territoires coloniaux dans leur lutte pour accéder à la liberté et à l'indépendance.

Le processus de décolonisation dans certains territoires continue néanmoins à progresser avec une lenteur désespérante.

Le gouvernement portugais persiste à nier le principe d'autodétermination tel qu'il est défini par l'Organisation des Nations Unies. Il a, au contraire, entrepris d'intensifier les opérations militaires contre les peuples des territoires qui luttent pour se libérer de l'oppression portugaise, ayant recours pour ce faire à des bombardements de la population civile, à la destruction de villages et de biens, ainsi qu'à l'utilisation du napalm et de substances chimiques.

Ce faisant, les forces armées portugaises ont à plusieurs reprises violé l'intégrité territoriale d'Etats africains ayant des frontières communes avec ces trois territoires, ce qui souligne une fois de plus les dangers que présente l'intensification des opérations militaires visant à éliminer les mouvements de libération.

En fait, le rapport de la mission spéciale de l'ONU qui s'est rendue dans

les zones libérées de la Guinée (Bissau), témoigne de la gravité de la situation et de la menace à la paix qui en résulte dans l'ensemble de la région par suite de l'intensification des opérations militaires et d'autres mesures d'oppression colonialiste prises par le Portugal (voir page 20).

Dans le cas de la Namibie, territoire dont l'Organisation des Nations Unies est directement responsable, le défi porté à l'autorité et au prestige de l'Organisation est particulièrement évident, car le gouvernement sud-africain persiste dans son refus de se conformer aux résolutions de l'ONU et continue à occuper et à administrer illégalement le territoire. Ce gouvernement continue à étendre à la Namibie sa politique inhumaine d'apartheid et de discrimination raciale.

En même temps, avec l'encouragement de l'Afrique du Sud, l'exploitation des ressources naturelles de la Namibie par des intérêts étrangers économiques et autres, se poursuit à un rythme toujours accru. Tous les secteurs de l'économie namibienne sont presque exclusivement contrôlés par ces intérêts. Le 21 juin 1971, la Cour internationale a non seulement confirmé l'illégalité de la présence continue de l'Afrique du Sud en

Namibie, mais elle a encore affirmé que les Etats membres ont l'obligation de reconnaître l'illégalité de cette présence et de cette administration. Dans ces conditions, tous les Etats doivent prendre d'urgence des mesures effectives, économiques et autres, pour assurer le retrait immédiat de la présence sud-africaine de la Namibie.

En ce qui concerne les problèmes de la décolonisation dans les territoires qui demeurent dépendants et qui, pour la plupart, ont des difficultés particulières dues à leur faible superficie et à leur population restreinte, à leur isolement géographique et à l'insuffisance de leurs ressources économiques, les progrès ont été trop rares et trop lents.

Dans la majorité de ces territoires, les progrès économiques, sociaux et les progrès dans l'enseignement ont été bien loin de répondre à l'attente qu'avaient fait naître les obligations assumées par les puissances administratives en vertu des dispositions pertinentes de la Charte. On fait même état d'injustices et de mauvais traitements commis dans de nombreux territoires à l'encontre des populations autochtones : aliénation de leurs terres, exploitation des ressources naturelles au détriment de leurs intérêts.

BARRAGE INTERDIT AU MOZAMBIQUE

Dès 1970, l'Assemblée générale des Nations Unies condamnait le projet de construction d'un grand barrage à Cabora Bassa sur le Zambèze, au Mozambique, le considérant comme « contraire aux intérêts vitaux du peuple de ce pays ». Les Nations Unies ont demandé en outre aux États « dont les sociétés participent à la construction de Cabora Bassa de retirer leur appui à ce plan et de mettre fin à la participation de leurs sociétés ». Selon le Comité spécial des Nations Unies, l'énorme ouvrage de Cabora Bassa, dont la mise en eau est prévue pour 1974, permettrait de fixer dans la région plus d'un million de colons blancs et constituerait une entrave à la libération éventuelle du Mozambique. Les travaux se poursuivent néanmoins à Cabora Bassa (photo de gauche) sous la protection directe de l'armée portugaise (à droite, un bulldozer escorté par une patrouille de déminage).



Photos Mike McGeorge © Parimage, Paris

Les Nations Unies condamnent vigoureusement une fois de plus les activités de l'alliance politique et militaire constituée par l'Afrique du Sud, le Portugal et le régime illégal de la Rhodésie du Sud, qui dénie par la force le droit inaliénable des peuples des territoires sous leur domination à l'autodétermination et à l'indépendance, exigeant qu'il soit mis fin immédiatement à toutes ces activités.

Les Nations Unies sont donc pleinement conscientes de la nécessité urgente et pressante pour les peuples des territoires coloniaux, notamment des régions libérées de certains de ces territoires, et pour leurs mouvements de libération nationale de recevoir une assistance internationale, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la santé et de l'alimentation.

La reconnaissance par l'Organisation des Nations Unies de la légitimité de la lutte que mènent les peuples coloniaux pour obtenir la liberté et l'indépendance a pour corollaire l'octroi par les organismes des Nations Unies de tout l'appui moral et matériel nécessaire aux mouvements de libération nationale de ces territoires, surtout dans les régions libérées. ■

L'assistance internationale à l'Afrique en lutte

L'ONU et l'Unesco ne sont pas les seuls organismes du système des Nations Unies à venir en aide aux peuples africains en lutte pour leur indépendance et surtout aux réfugiés des pays sous administration portugaise. A la fin de 1972, le Haut-Commissariat pour les Réfugiés, en liaison avec la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement, avait consacré plus de 8 millions de dollars aux seuls réfugiés des territoires sous administration portugaise. Cette aide concernait les aspects les plus variés des besoins quotidiens (construction de ponts, de routes, fourniture de matériaux de construction, d'instruments, etc.). 1 500 000 dollars sont prévus pour 1973.

L'UNICEF a consacré en 1972 plus de 780 000 dollars pour aider les enfants et les mères réfugiés dans six pays d'Afrique noire (Botswana, Tanzanie, Zambie, Sénégal, Zaïre, Guinée). La FAO et le Programme Alimentaire Mondial ont fait bénéficier les réfugiés d'une aide alimentaire et technique (défrichage, mises en culture, etc.) d'un montant global de 5 millions de dollars. En collaboration avec l'Organisation de l'Unité Africaine, l'Organisation Internationale du Travail accorde aux réfugiés des bourses dans tous les domaines de la formation professionnelle.

Les Nations Unies face au dernier empire colonial (Suite de la page 11)

comme l'attaque par des groupes de cinquante à cent cinquante hommes de localités protégées et de bases militaires.

L'arrivée des réfugiés d'Angola, du Mozambique et de Guinée portugaise s'est accélérée. En sept ans, à compter de décembre 1965, le nombre total des réfugiés provenant de ces territoires a doublé, passant de 284 700 à 568 000 à la fin de 1972.

En octobre 1967, le Comité spécial s'est saisi d'un nouveau rapport plus détaillé sur les activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance en Rhodésie du Sud, en Namibie, dans les territoires portugais et dans d'autres territoires coloniaux. Le rapport réaffirme que les intérêts et les monopoles étrangers contribuent directement à la misère de la population autochtone en exploitant les ressources naturelles de leur pays ; en profitant de la main-d'œuvre à bon marché que constitue cette population ; en aidant les gouvernements coloniaux à se maintenir au pouvoir ; en exportant la majeure partie de leurs bénéfices hors des territoires coloniaux ; et en dominant les économies de ces territoires.

Bien que plusieurs tentatives visant à obtenir du Portugal qu'il coopère avec les Nations Unies aient échoué dans le passé, le changement de gouvernement intervenu au Portugal à la fin de 1968 incita les Nations Unies à lui lancer un nouvel appel en ce sens.

Mais, en septembre 1969, le Secré-

taire général des Nations Unies déclarait que l'attitude de ce gouvernement demeure l'obstacle le plus sérieux à la paix en Afrique australe et envenime la grave situation existant dans cette région.

A sa session de novembre 1969, l'Assemblée générale accueillit favorablement le Manifeste de l'Organisation de l'Unité Africaine sur l'Afrique australe : « En Mozambique, en Angola et en Guinée dite portugaise, le problème fondamental qui se pose n'est pas celui du racisme, mais plutôt celui de la prétendue existence du Portugal en Afrique. En réalité, le Portugal se situe en Europe... Aucune loi votée par un parlement au Portugal ne peut faire de l'Afrique une partie de l'Europe... »

« Les peuples du Mozambique, de l'Angola et de la Guinée dite portugaise demandent que soit reconnu et accepté le principe de l'indépendance sur la base du régime majoritaire. Pendant de nombreuses années, ces populations ont sollicité que des discussions s'instaurent sur cette question. Leur demande ayant été constamment ignorée, ils ont commencé à lutter. Si le Portugal changeait sa politique et acceptait le principe de l'autodétermination, alors nous exhorterions les mouvements de libération à renoncer à la lutte armée et à contribuer au transfert pacifique du pouvoir aux peuples de ces territoires africains. »

Les Nations Unies et ses Institutions spécialisées n'ont cessé de se préoccuper de ce problème et d'accroître leur aide et leur assistance à ces

pays qui luttent pour leur indépendance, en reconnaissant notamment les Mouvements de libération d'Angola, de Guinée (Bissau) et des îles du Cap-Vert et du Mozambique comme d'authentiques représentants des véritables aspirations des populations de ces territoires.

Quant à l'Unesco, qui apporte son aide aux mouvements de libération (voir page 23), citons, pour conclure, cette déclaration faite par son Directeur général, René Malheu, en octobre 1972 :

« Deux Etats (le Portugal et l'Afrique du Sud) se sont d'eux-mêmes retirés de l'Organisation à cause de l'incompatibilité manifeste de leur politique raciste ou colonialiste avec les idéaux de l'Unesco et son action en faveur des Droits de l'homme. La fermeté que la Conférence générale a montrée à leur égard est, à mon avis, parfaitement fondée, parce qu'elle procède de considérations de justice qui sont la raison d'être de l'Unesco, laquelle est une organisation militante. Mais cela ne saurait nous empêcher de souhaiter — et même de souhaiter ardemment — que ces peuples, à d'autres égards remarquables par leurs talents et par leurs œuvres, répudient les politiques inhumaines qui les ont éloignés momentanément de nous et nous reviennent bientôt. » ■

Ce texte est basé pour l'essentiel sur « Un principe en péril : les Nations Unies et les territoires sous administration portugaise », brochure publiée par le Service de l'information des Nations Unies.

Éducation et discrimination (Suite de la page 27)

des étudiants. Ce trait est encore accusé, si l'on ne tient compte que des Africains : quelques-uns seulement passent le cap du primaire et l'on n'en trouve pratiquement aucun dans l'Université.

Nous sommes, semble-t-il, en droit de conclure que la nouvelle orientation de l'éducation dans les colonies (à compter du début des années 60) ne témoigne pas d'une volonté de faire évoluer la population africaine. Les progrès considérables enregistrés dans les années 60, d'un point de vue numérique, n'ont pas concerné tous les niveaux d'enseignement, mais seulement le primaire ; et dans ce secteur on se contente encore de fort peu ; le progrès qualitatif a été faible, tout particulièrement quand il s'agit des Africains. Ceux-ci sont encore discriminés car handicapés d'un point de vue social et financier.

Dans le secondaire et le supérieur, l'accès aux études est rendu plus difficile encore. D'autre part, les Africains n'ont pratiquement aucune part aux

activités scientifiques dans les colonies et l'Etat n'a presque rien fait en matière de recherche. Le montant des investissements financiers dans le domaine de l'éducation et de la science fait douter de l'intérêt qu'il porte au développement de l'éducation.

Les efforts qu'a accomplis le Portugal en faveur de l'éducation des Africains ont été, en fait, imposés par des impératifs de développement propres au colonialisme portugais, par la situation internationale et surtout par l'action des mouvements de libération qui offrait une solution de remplacement.

Le Portugal a sans doute réussi à créer une élite africaine qui, si peu nombreuse soit-elle, a permis l'essor d'une petite bourgeoisie et encouragé les fonctionnaires africains et les petits cadres à s'allier au Portugal. Le besoin de ces cadres pourrait conduire à une formule de type néo-colonialiste et l'on pourrait y voir le signe d'une réussite de la politique portugaise en matière d'éducation ; mais à coup sûr, il n'y aurait là qu'une maigre

contribution apportée à l'amélioration de la condition des Africains.

En fin de compte, les propos du Secrétaire provincial à l'Éducation, en Angola, nous renseignent au mieux : « En ce qui concerne les relations établies entre les Européens et les gens de couleur, déclare-t-il, nous ne saurions nier que nous sommes les seuls dont les idées et les choix sont demeurés les mêmes depuis la première heure. Nous disposons d'une masse de documents historiques qui le démontrent, sans contestation possible. Partout où nous avons mis les pieds, tout ce que nous avons fait dans le domaine de l'instruction et de l'éducation, en dépit des nombreux coups du sort qui ont changé la face des choses dans notre pays et dans le monde, en fournit la preuve irrécusable. C'est assurément à connaître ce qu'accomplit une nation civilisée en matière d'instruction et d'éducation qu'on peut découvrir la véritable nature de ses intentions. » ■

Eduardo de Sousa Ferreira

A LIRE

L'Angola au cœur des tempêtes

par Basil Davidson
Ed. Maspéro, Paris 1972
Prix : 23 F

Guinée-Bissau, le pouvoir des armes

par Amílcar Cabral
Ed. Maspéro, Paris 1969
Epuisé

Dialogues avec les mères

par Bruno Bettelheim
Ed. Robert Laffont
Paris 1973. Prix : 27 F

Histoire de la littérature française

par P. Brunel, Y. Bellenger, D. Couty,
Ph. Sellier, M. Truffet
Ed. Bordas. Paris 1973
Prix : broché : 45 F, relié : 65 F

La folie des autres

par Geneviève Jurgensen
Ed. Robert Laffont
Paris 1973. Prix : 32 F

Un grand criminel XYY

par Michel Rachline
Ed. Guy Authier
Paris 1973. Prix : 32 F

Le roman des hommes

par Albert Ducrocq
Ed. Julliard, Paris 1973
Prix : 26,75 F

Légendaire du Languedoc- Roussillon

enquête ethnographique collective
Foyer Socio-Educatif
Lycée mixte et CET annexé
Avenue Jean-Mermoz
34 - Montpellier
Prix : 17 F

Pour tous les livres ci-dessus
s'adresser à son libraire habituel.
Ne pas passer de commande
à l'Unesco

PUBLICATIONS UNESCO 1973

Les changements dans l'enseignement secondaire et leurs implications pour l'éducation permanente au Canada

par Alan M. Thomas et
Naomi Diamond
34 pages. Prix : 4 F

L'enseignement secondaire la formation et l'emploi

dans Perspectives
Revue trimestrielle de l'éducation
Vol. III, n° 3, automne 1973
452 pages. Prix : 4 F
Abonnement annuel : 14 F

L'anthropologie et les sciences du langage au service du développement de l'éducation

Etudes et Documents
d'éducation N° 11
64 pages. Prix : 6 F

LATITUDES ET LONGITUDES

« Cultures » nouveau périodique de l'Unesco

Publié conjointement par l'Unesco et les éditions de la Bâconnière, le premier numéro de « Cultures », nouveau trimestriel international, vient de paraître. Ce numéro est consacré à « Musique et Société » ; on y étudie l'ensemble des rapports de la musique et du son dans la société contemporaine. Sujets également illustrés par une série d'interviews avec Pierre Boulez, Yehudi Menuhin, Ravi Shankar, Luciano Berio et Andrew Lloyd Webber.

Prochainement dans « Cultures » : « Aspects de la culture populaire », « Culture en Asie », « Musiques et cultures » et « Images de l'histoire par le film ». Abonnement annuel 75 F (55 francs suisses). Pour les souscriptions, s'adresser à l'agent de vente des publications de l'Unesco (voir page 35). Pour la Suisse, adresser les commandes aux Editions de la Bâconnière, Boudry-Neuchâtel.

Journée mondiale d'information sur le développement

Le 24 octobre, Journée des Nations Unies, est aussi devenu cette année, et pour la première fois, la Journée mondiale d'information sur le développement. La proposition en avait été faite l'année dernière par Valéry Giscard d'Estaing, ministre français des Finances, à la Troisième Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, à Santiago. Adoptée à l'unanimité, elle avait été approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies. M. Giscard d'Estaing avait suggéré que dans le monde entier, des programmes de grande information soient consacrés à « expliquer de manière humaine l'insuffisance de nos efforts en matière de développement », et que des cours traitent de cette question dans les écoles.

Plus d'argent pour les armes que pour les cerveaux

Une étude de l'Unesco préparée pour la 34^e Conférence Internationale sur l'éducation qui s'est dernièrement tenue à Genève révèle que les dépenses annuelles pour les armements sont beaucoup plus importantes que pour l'éducation. En 1970, 197 milliards de dollars ont été consacrés aux dépenses militaires, contre 161 milliards à l'éducation. Les budgets militaires représentent 6,4 pour cent du produit national brut dans le monde, alors que les budgets consacrés à l'éducation n'atteignent que 5,2 pour cent.

Le livre et la connaissance

Le « Bibliographie de la France », journal officiel hebdomadaire du livre français, publie périodiquement des chroniques consacrées aux problèmes du livre et de l'édition. Signalons dans le numéro du 26 septembre 1973 un essai sur le livre scientifique et technique, défini comme instrument de travail appliqué à un domaine précis (catégorie qui exclut les ou-

vrages de vulgarisation destinés au grand public). Or, en dépit du coût de fabrication, des problèmes de diffusion et d'un public restreint, le livre scientifique et technique a représenté en 1971 le 1/5 du chiffre d'affaires de l'édition française avec plus de 40 millions d'exemplaires. Dans ce même numéro, un important article est consacré aux « Trésors d'Orient » qui ont fait l'été dernier l'objet d'une importante exposition à la Bibliothèque Nationale, à Paris (manuscrits chinois des grottes de Touen Houang, papyrus égyptiens, manuscrits de la mer Morte, manuscrits coptes, tables astronomiques islamiques, livres d'astrologie siamois, etc., et de remarquables œuvres d'art du Proche et de l'Extrême-Orient). Saisissant ensemble qui témoignait de « l'incroyable ingéniosité de l'homme en sa volonté de laisser trace ».

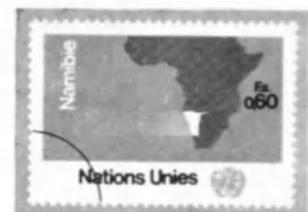
En bref...

■ L'Unesco attribue des bourses de trois mois dans le domaine de l'éducation pour la coopération internationale et la paix à six enseignants participant au Programme de l'Unesco pour les Ecoles associées.

■ La République démocratique allemande a adhéré à la Convention universelle pour les droits d'auteur et à la Convention de l'Unesco pour la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'éducation.

■ Le Programme de développement des Nations Unies a attribué 6 400 bourses et envoyé 11 000 experts dans les pays en voie de développement au cours de l'année 1972.

■ Sri Lanka propose la création d'une « Université ouverte », qui permettrait aux ouvriers d'acquérir une éducation plus poussée sans quitter leur travail.



UN TIMBRE DES NATIONS UNIES POUR LA NAMIBIE

L'Administration postale des Nations Unies vient d'émettre un nouveau timbre commémoratif pour la Namibie (ancienne Afrique du Sud-Ouest). En 1966 et 1967, l'Assemblée générale des Nations Unies avait mis fin au mandat de l'Afrique du Sud sur ce territoire, et chargé un Conseil des Nations Unies de l'administrer jusqu'au parachèvement de l'indépendance. L'Afrique du Sud n'avait pas tenu compte de l'action des Nations Unies et a continué, illégalement, à administrer le territoire (voir article page 8, 1^{re} colonne). Les nouveaux timbres, dessinés par George Hamori (Australie) sont imprimés en trois valeurs : 8 cents, 15 cents et 0,60 franc suisse.

Nos lecteurs nous écrivent

DES PROFONDEURS MARINES AUX ETOILES

Votre remarquable numéro sur l'archéologie sous-marine (mai 1972) fait état de la publication d'un livre de l'Unesco sur cette question. J'aimerais vous suggérer deux autres ouvrages. L'un pourrait être consacré à tout l'outillage de l'archéologue sous-marin, à ses expériences et à ses trouvailles. L'autre pourrait rendre compte de manière détaillée de découvertes historiques, cités disparues sous les océans ou les lacs, comme ces villes de Russie que vous évoquiez. J'ajoute que votre numéro d'avril 1973, consacré à Nicolas Copernic, qui comporte le supplément pour les jeunes de J.C. Pecker, m'a fait une vive impression : il y a là une excellente idée, qu'il faudrait suivre dans chaque numéro du « Courrier de l'Unesco ».

R. Sri - pathmanathan
(12 ans)
Candy, Sri Lanka

ANATOMIE ET NON MUSIQUE

Il me semble que votre légende en page 32 de la « Musique des siècles » (juin 1973) appelle une correction. Les deux figures, à la place du nez, ne sont pas des luths, mais bel et bien une image du cœur, du larynx et du pharynx. Il s'agit là d'un hiéroglyphe égyptien fort connu, trop souvent identifié au luth par le profane. Quant aux yeux, ce sont ceux du dieu Horus, yeux humains indiquant des connotations précises : ils évoquent ceux du faucon. Je suis pour ma part convaincu qu'il

CARTES DE VŒUX DE L'UNICEF



Comme chaque année, l'UNICEF a édité des cartes de vœux vendues au bénéfice de l'enfance déshéritée à travers le monde. Ces nouvelles séries de cartes de vœux, comprenant un choix de trente et une reproductions artistiques, ainsi qu'un agenda illustré de cinquante-deux illustrations, sont, dès maintenant, disponibles aux points de vente habituels. Ici, une carte ornée d'une reproduction d'un carreau de céramique du 18^e siècle, « Joueur de guitare », du Musée de Céramique de Barcelone (Espagne).

s'agit là d'un bol de faïence bleue d'importation égyptienne. Il n'a pas été façonné en Syrie. Les hiéroglyphes peuvent se lire ainsi : « L'œil de Horus te sera favorable. » La répétition des signes équivaut à un superlatif.

C'est l'Expédition égyptienne du Metropolitan Museum of Art qui a découvert le meilleur et le plus ancien spécimen (à ce jour) de luth égyptien, encore que le luth figure souvent dans les peintures à la fresque.

Nora Scott
conservateur
Département d'Art égyptien
Metropolitan Museum of Art
New York, Etats-Unis

POUR LA DAME DE PIQUE

Pendant l'été 1974, on célébrera le 175^e anniversaire de la naissance d'Alexandre Pouchkine, grand poète russe mondialement connu.

L'année prochaine sera l'année Pouchkine, non seulement en U.R.S.S., mais dans le monde entier. Sans aucun doute, l'Unesco va se joindre à ces manifestations internationales.

Piotr S. Filatov
Voulouzouk
Orenbourg, U.R.S.S.

COMME POUR COPERNIC

J'ai treize ans et je vis en Sibérie, U.R.S.S. Je tiens à vous dire que votre supplément de seize pages pour les enfants dans votre numéro consacré à Nicolas Copernic m'a enchantée (avril 1973). C'était merveilleux, j'ai littéralement dévoré ces pages. Grâce à vous, j'ai appris des tas de choses sur Copernic. Ne nous oubliez pas, nous les jeunes, quand vous parlerez d'un autre grand homme. Nous lisons « Le Courrier » avec autant d'attention que les adultes.

Galya Chipisyna Pervomaisky
Chita, U.R.S.S.

LA VIE DANS LES MERS OU LES MAILLES DU FILET

Il n'y a pas beaucoup de choses dont je puisse parler ou écrire avec autorité. Mais j'en sais assez sur la pêche pour l'avoir pratiquée de 1928 à 1953 (les années de guerre exceptées). La pêche au chalut est une méthode volontairement destructive. Je peux, à l'appui de mes dires, citer plusieurs expériences personnelles. Encore enfant, je fus consterné par la complète indifférence des préposés aux halles de poissons, des patrons de chalutiers, des mareyeurs et autres, devant les tonnes de poissons débarquées chaque jour : la plupart de ces poissons n'avaient encore jamais pu frayer et n'avaient même pas la taille marchande. Au début des années 20 à Grimsby (Grande-Bretagne), on débarquait des tonnes de flétans de 2 à 6 kg. Dix ans plus tard, tous les bateaux pêchant au trait durent se reconverter à la pêche au chalut, puisqu'il n'y avait plus d'assez grand flétan à pêcher. A l'âge adulte ce poisson peut dépasser 200 kg.

Il faut que, à la Conférence qui se tiendra l'année prochaine à Santiago du Chili, toutes les nations mettent le chalutage hors-la-loi, et c'est la raison

de mon intervention auprès de vous. L'industrie des pêches, par deux fois et à la onzième heure, a été sauvée par des interruptions dues à la guerre. Les chaluts ratissent la vase et le sable des fonds marins et, à la saison du frai, ils détruisent les œufs qui viennent d'être fécondés. Quand on pêche à la ligne, on peut contrôler la taille de ses prises par la taille des hameçons. Pêcher à l'aide d'une seine des poissons comme le carrelet, la limande, la sole, la barbu, etc., est bien meilleur que de les pêcher au chalut. Car avec la seine, on ne peut travailler que sur de « bons » fonds plats. Ce qui permet au poisson de s'abriter sur des fonds plus tourmentés. Les filets trainants, ceux qui servent pour les harengs, etc., sont les seuls valables : les alevins peuvent passer au travers des mailles, ce qui n'est pas le cas avec les chaluts et autres filets du même genre qui, eux, ramassent tout.

Henri West
Cleethorpes, Royaume-Uni

SUR LES TRACES DE COPERNIC

Dans son article « Sur les traces de Copernic », (« Courrier de l'Unesco », avril 1973), Jerzy Bukowski prétend que Copernic est un astronome polonais. Je conteste très énergiquement cette affirmation. Je n'y vois qu'une grave distorsion de l'histoire et j'aimerais lui opposer publiquement mon démenti dans votre revue que, par ailleurs, j'apprécie vivement.

Jürgen Dibke
Berlin

PARLEZ-NOUS DES DROITS DE L'ENFANT

J'ai lu avec intérêt le numéro de janvier 1973 du « Courrier de l'Unesco » consacré à l'environnement. J'ai particulièrement apprécié l'article de Miguel A. Ozorio de Almeida : « Le mythe de l'équilibre écologique », qui, sans fermer les yeux sur les problèmes d'environnement et de pollution, fait justice de certaines aberrations néo-malthusiennes, type croissance zéro, tant démographique qu'économique. Par ailleurs, permettez-moi de regretter le silence que vous avez observé concernant une autre forme de pollution au moins aussi grave, je veux dire : la pollution morale. Pour prendre un exemple particulièrement d'actualité en France (et dans d'autres pays), les campagnes d'opinion en faveur de la légalisation de l'avortement constituent ce qu'il faut bien appeler une nuisance idéologique et une pollution morale particulièrement grave... en contradiction d'ailleurs avec la Déclaration des Droits de l'Enfant (O.N.U., 1959) : « L'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance ». Je crois qu'il serait bon que vous rappeliez ce texte, voté à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1959. Puisse cette Déclaration être vraiment appliquée dans tous les pays.

M. de Guibert
étudiant en médecine
Neuilly-sur-Seine, France

Vient de paraître

LA TRADITION ORALE

La mise en œuvre par l'Unesco d'une entreprise sans précédent : le projet d'histoire générale de l'Afrique.

Edité par Diouldé Laya
Préface de Joseph Ki-Zerbo

Centre régional de documentation
pour la tradition orale,
Niamey, Niger

197 pages 28 F



LA FAIM DE LIRE

Publié sous la direction de Ronald E. Barker et Robert Escarpit

Pour mieux comprendre le rôle des livres dans le monde contemporain et la nécessité de faire de la lecture une habitude quotidienne.

1973 169 pages 22 F

Publié conjointement par l'Unesco et les Presses Universitaires de France. Distribution exclusive en France et pays francophones d'Afrique, à l'exception de l'Algérie : PUF, Paris.

LES PROBLÈMES MONDIAUX A L'ÉCOLE : LE RÔLE DES NATIONS UNIES

Un vaste éventail de renseignements sur les grands problèmes de notre temps : colonialisme, droits de l'homme, désarmement, justice sociale, etc., par Herbert J. Abraham
1973 250 pages 16 F

Pour vous abonner, vous réabonner et commander d'autres publications de l'Unesco

Vous pouvez commander les publications de l'Unesco chez tous les libraires ou en vous adressant directement à l'agent général (voir liste ci-dessous). Vous pouvez vous procurer, sur simple demande, les noms des agents généraux non inclus dans la liste. Les paiements peuvent être effectués dans la monnaie du pays. Les prix de l'abonnement annuel au « COURRIER DE L'UNESCO » sont mentionnés entre parenthèses, après les adresses des agents.

ALBANIE. N. Sh. Botimeve Naim Frasher, Tirana. — **ALGÉRIE.** Institut pédagogique national, 11, rue Ali-Haddad, Alger. Société nationale d'édition et de diffusion (SNED), 3, bd Zirout Youcef, Alger. — **RÉP. FÉD. D'ALLEMAGNE.** Unesco Kurier (Edition allemande seulement) : Bahrenfelder Chaussee 160, Hamburg-Bahrenfeld; CCP 276650. Pour les cartes scientifiques seulement: Geo Center, D7 Stuttgart 80, Postfach 800830. Autres publications : Verlag Dokumentation, Postfach 148, Jaiserstrasse 13, 8023 München-Pullach. — **RÉP. DÉM. ALLEMANDE.** Deutscher Buch-Export und Import GmbH, Leninstr. 16, 701 Leipzig. — **AUTRICHE.** Verlag Georg Fromme et C., Arbeitergasse 1-7, 1051 Vienne. — **BELGIQUE.** Agent pour les publications de l'Unesco et pour l'édition française du « Courrier » : Jean De Lannoy, 112, rue du Trône, Bruxelles 5. CCP 3 380.00. Edition néerlandaise seulement : N.V. Handelsmaatschappij Keesing, Keesinglaan 2-18, 2 100 Deurne-Antwerpen. — **BRÉSIL.** Fundação Getúlio Vargas, Serviço de Publicações, Caixa postal 21120, Praia de Botafogo, 188, Rio de Janeiro, GB. — **BULGARIE.** Hemus, Kantora Literatura, Bd. Rousky 6, Sofia. — **CAMÉROUN.** Le Secrétaire général de la Commission nationale de la République fédérale du Cameroun pour l'Unesco B.P. N° 1 061, Yaoundé. — **CANADA.** Information Canada, Ottawa (Ont.). — **CHILI.** Editorial Universitaria S.A., casilla 10220, Santiago. — **RÉP. POP. DU CONGO.** Librairie populaire, B.P. 577, Brazzaville. — **CÔTE-D'IVOIRE.** Centre d'édition et de diffusion africaines. Boîte Postale 4541, Abidjan-Plateau. — **DAHOMÉY.** Librairie nationale. B.P. 294, Porto Novo. — **DANEMARK.** Munksgaards Boghandel, 6, Nørregade, 1165 Copenhague K. — **ÉGYPTE (RÉP. ARABE D').** National Centre for Unesco Publications, N° 1 Talaat Harb Street, Tahrir Square, Le Caire; Librairie Kasr El Nil, 38, rue Kasr El Nil, Le Caire. — **ESPAGNE.** Toutes les publications y compris le Courrier : Ediciones Iberoamericanas, S.A., calle de Oñate, 15, Madrid 20; Distribución de Publicaciones del Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Vitrubio 16, Madrid 6; Librería del Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Egiptacas, 15, Barcelona. Pour « le Courrier » seulement : Ediciones Liber, Apartado 17, Ondarroa

(Vizcaya). — **ÉTATS-UNIS.** Unesco Publications Center, P.O. Box 433, New York N.Y. 10016. — **FINLANDE.** Akateeminen Kirjakauppa, 2, Keskuskatu Helsinki. — **FRANCE.** Librairie Unesco, 7-9, place de Fontenoy, 75700 Paris. C.C.P. 12.598-48. — **GRÈCE.** Anglo-Hellenic Agency 5 Koumpari Street Athènes 138. — **HAÏTI.** Librairie « A la Caravelle », 36, rue Roux, B. P. 111, Port-au-Prince. **HAUTE-VOLTA.** Librairie Attie, B.P. 64. Librairie Catholique « Jeunesse d'Afrique », Ouagadougou. — **HONGRIE.** Akadémiai Könyvesbolt, Váci U. 22, Budapest V.A.K.V. Könyvtárosok Boltja, Népköztársaság 16. Budapest VI. — **INDE.** Orient Longman Ltd. : Nicol Road, Ballard Estate. Bombay 1; 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13. 36a Mount Road, Madras 2. Kanson House, B-3/7 Asaf Ali Road, P.O. Box 386, Nouvelle Delhi. Publications Section, Ministry of Education and Social Welfare, 72 Theatre Communication Building, Connaught Place, Nouvelle-Delhi 1. Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, Calcutta 16. Scindia House, Nouvelle-Delhi. — **IRAN.** Commission nationale iranienne pour l'Unesco, av. Iranchahr Chomali N° 300, B.P. 1533, Téhéran. Kharazmie Publishing and Distribution Co. 229 Daneshgah Str., Shah Avenue P. O. Box 14/1486. Téhéran. — **IRLANDE.** The National Press, 2 Wellington Road, Ballsbridge, Dublin 4. — **ISRAËL.** Emanuel Brown, formerly Blumstein's Bookstores : 35, Allenby Road and 48, Nachlat Benjamin Street, Tel-Aviv. Emanuel Brown 9 Shlomzion Hamalka Street, Jérusalem. — **ITALIE.** Licos, (Libreria Commissionaria Sansoni, S.p.A.) via Lamarmora, 45, Casella Postale 552, 50121 Florence. — **JAPON.** Maruzen Co Ltd., P.O. Box 5050, Tokyo International, 100.31. — **RÉPUBLIQUE KHMÈRE.** Librairie Albert Portail, 14, avenue Bouloche, Phnom-Penh. — **LIBAN.** Librairies Antoine, A. Naouf et Frères, B.P. 656, Beyrouth. — **LUXEMBOURG.** Librairie Paul Bruck, 22, Grand-Rue, Luxembourg. — **MADAGASCAR.** Toutes les publications : Commission nationale de la République malgache, Ministère de l'éducation nationale, Tananarive. « Le Courrier » seulement : Service des œuvres post et périscolaires, Ministère de l'éducation nationale, Tananarive. — **MALI.** Librairie populaire du Mali, B.P. 28, Bamako. — **MAROC.** Librairie « Aux belles images », 281, avenue Mohammed V, Rabat. CCP 68-74. « Courrier de l'Unesco » : pour les membres du corps enseignant : Commission nationale marocaine pour l'Unesco 20, Zenkat Mourabintine, Rabat (C.C.P. 324-45). — **MARTINIQUE.** Librairie « Au Boul Mich », 1, rue Perrinon, 66, av. du Parquet, 972 - Fort-de-France. — **MAURICE.** Nalanda Co. Ltd., 30, Bourdon Street Port-Louis. — **MEXIQUE.** CILA (Centro inter americano de Libros Académicos), Sullivan 31-Bis, Mexico 4 D. F., Mexique. — **MONACO.** British Library, 30, boulevard

des Moulins, Monte-Carlo. — **MOZAMBIQUE.** Salema & Carvalho Ltda caixa Postal, 192, Beira — **NIGER.** Librairie Mauclet, B.P. 868, Niamey. — **NORVÈGE.** Toutes les publications : Johan Grundt Tanum (Booksellers), Karl Johans gate 41/43, Oslo 1. Pour « le Courrier » seulement: A.S. Narvesen, Litteratortjeneste Box 6125 Oslo 6. — **NOUVELLE-CALÉDONIE.** Reprex S.A.R.L., B.P. 1572, Nouméa. — **PAYS-BAS.** « Unesco Kœrter » (Edition néerlandaise seulement) Systemen Keesing, Ruysdaelstraat 71-75, Amsterdam-1007. Agent pour les autres éditions et toutes les publications de l'Unesco : N.V. Martinus Nijhoff Lange Voorhout 9, La Haye. — **POLOGNE.** Toutes les publications : ORWN PAN, Palac Kultury i Nauki, Varsovie. Pour les périodiques seulement : « RUCH » ul. Wronia 23, Varsovie 10. — **PORTUGAL.** Dias & Andrade Ltda, Livraria Portugal, rua do Carmo, 70, Lisbonne. — **ROUMANIE.** I.C.E. Libri P.O.B. 134-135, 126 calea Victoriei, Bucarest. Abonnements aux périodiques Rompresfilatela, calea Victoriei nr. 29, Bucarest. — **ROYAUME-UNI.** H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, Londres S.E.1. — **SÉNÉGAL.** La Maison du Livre, 13 av. Roume, B.P. 20-60, Dakar. Librairie Clairafnq, B.P. 2005, Dakar; Librairie « Le Sénégal » B.P. 1594, Dakar. — **SUÈDE.** Toutes les publications : A/B C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan, 2, Box 16356, 103 27 Stockholm, 16. Pour « le Courrier » seulement : Svenska FN-Förbundet, Skolgrand 2, Box 150-50, S-10465 Stockholm - Postgiron 184692. — **SUISSE.** Toutes les publications : Europa Verlag, 5, Rämistrasse, Zurich. C.C.P. Zurich VIII 2383. Payot, 6, rue Grenus 1211, Genève 11, C.C.P.-12.236. — **SYRIE.** Librairie Sayegh Immeuble Diab, rue du Parlement. B.P. 704, Damas. — **TCHÉCOSLOVAQUIE.** S.N.T.L., Spalena 51, Prague 1 (Exposition permanente); Zahranicni Literatura, 11 Iukienicka, Prague 1. Pour la Slovaquie seulement : Afa Verlag Publishers, Hurbanovo nam. 6, 893 31 Bratislava. — **TOGO.** Librairie Evangélique, BP 378, Lomé; Librairie du Bon Pasteur, BP 1164, Lomé; Librairie Moderne, BP 777, Lomé. — **TUNISIE.** Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis. — **TURQUIE.** Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi; Beyoglu, Istanbul. — **U.R.S.S.** Mezhdunarodnaja Kniga, Moscou, G-200. — **URUGUAY.** Editorial Losada Uruguay, S.A. Libreria Losada, Maldonado, 1092, Colonia 1340, Montevideo. — **VIËT-NAM.** Librairie Papeterie Xuân-Thu, 185, 193, rue Tu-Do, B.P. 283, Saigon. — **YUGOSLAVIE.** Jugoslovenska Kniga, Terazije 27, Belgrade. Drzavna Zaloza Slovenije Mestni Trg. 26, Ljubljana. — **RÉP. DU ZAIRE.** La Librairie Institut nationale d'études politiques B.P. 2307, Kinshasa Commission nationale de la République du Zaire pour l'Unesco, Ministère de l'éducation nationale, Kinshasa.



Le défi créateur

Le Makondé, vaste plateau de l'est africain, à cheval sur le Mozambique et la Tanzanie, a donné son nom au peuple qui l'habite. A cause de leur participation au Front de libération du Mozambique, beaucoup de Makondé ont dû fuir leur pays sous gestion portugaise et se réfugier en Tanzanie. Agriculteurs, les Makondé sont aussi de remarquables sculpteurs. Plus encore que par le passé, leurs œuvres affirment aujourd'hui la singulière originalité de leur culture. Ici, composition en bois d'ébène, toute de fluidité et d'équilibre (voir page 17).